

**TIMBRES & MONNAIES STE-FOY**  
aussi  
**OR - ARGENT - BIJOUX**  
**ACHAT — VENTE**  
**OR ET ARGENT**  
 Dépositaire de la monnaie royale canadienne  
**Place Laurier, Ste-Foy**  
 (2e étage, près de La Baie)  
**658-5639**

# LE SOLEIL

**JEUDI 4 AOÛT 1988**      50 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd      Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$      35¢  
 QUEBEC, 92e année, no 215      Îles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50¢

Collection  
 automne  
**88**  
  
 Créations SUZANNE inc.  
 869, rue Saint-Jean, 529-9757

**LES ARTS**

## Clegg enfin confirmé!

♦Après de nombreuses rumeurs, le retour à Québec de Johnny Clegg est maintenant confirmé. Le chanteur sud-africain sera à l'Agora du Vieux-Port, le 24 août, en compagnie de son groupe Savuka. Et s'il pleut comme à l'occasion du Festival d'été? Le spectacle sera alors remis au 26, en espérant qu'il fasse enfin beau.

Page B-6

## Enquête auprès des femmes qui ont avorté

# Lavoie-Roux entend poursuivre malgré le tollé des médecins

♦QUEBEC (PC) — Malgré la controverse, la ministre de la Santé et des services sociaux Thérèse Lavoie-Roux est déterminée à ce qu'on poursuive l'enquête de la Régie d'assurance-maladie auprès des femmes ayant subi un avortement.

Elle assure que cette enquête n'a rien à voir avec le débat actuellement en cours au Canada au sujet de l'avortement.

« Il ne s'agit pas de savoir si on est pro-vie ou pro-choix, mais simplement de vérifier les plaintes déposées par des femmes », a-t-elle déclaré hier, à son entrée à la réunion du Conseil des ministres.

Mme Lavoie-Roux réagissait aux propos tenus par le Dr Henry Morgentaler, qui estime que l'enquête — qui vise officiellement à démasquer les médecins qui font de la surfacturation dans ce domaine — a pour but réel de l'attaquer personnellement.

Le Dr Morgentaler estime en outre que l'enquête viole le princi-

pe sacro-saint de la confidentialité entre le médecin et sa patiente. C'est également l'avis du Collège des médecins et de la Fédération des omnipraticiens du Québec.

Mais la ministre Lavoie-Roux rejette ces arguments: « Si on ne pouvait pas faire de vérification, comment pourrait-on alors appliquer la loi? La surfacturation est

chose illégale et la RAMQ doit faire les vérifications nécessaires pour respecter la loi », a-t-elle expliqué hier.

Le fait que la RAMQ procède à une enquête en ce moment, au beau milieu d'un débat public sur la question, n'est pas un geste poli-

Lire A-2, AVORTEMENT...

**LE SPORT**



Hubie Brooks a parti le bal.

## À coups de poings et de circuit

♦ Les Expos ont pris leur revanche hier soir sur les Pirates, les battant 6 à 4 à l'occasion d'un match marqué par une bagarre générale. Andres Galarraga est sorti de sa léthargie pour frapper un circuit. Nelson Santovenia a fait de même. Le droitier Pascual Perez a remporté sa huitième victoire.

Pages S-2 et S-3

## Le voyage dont David avait rêvé



David, un jeune Français atteint du cancer, avait rêvé d'un voyage au Canada, mais la maladie l'a emporté avant. Une dizaine d'amis, atteints eux aussi, profiteront cependant de ce séjour qu'il avait lui-même organisé. Ils sont arrivés hier. Notre journaliste Anne-Louise Champagne les a rencontrés.

Voir texte et photo à la page A-3

## Québec, ville idéale pour la technologie de pointe

♦ La ville de Québec réunit plusieurs des atouts majeurs recherchés par les dirigeants et les promoteurs industriels pour l'implantation ou l'expansion des entreprises de technologie de pointe.

par Réal LABERGE

Cette appréciation flatteuse ne vient pas du dernier venu! Elle a été exprimée par Peter J. Sprague, président du conseil d'administration d'une des plus importantes multinationales spécialisées dans les produits informatiques, la National Semiconductor Corporation, dont le chiffre d'affaires a atteint \$1,87

milliard US (\$2,25 milliards Can), en 1987.

Au SOLEIL, lors d'une entrevue faisant suite à des rencontres avec des représentants gouvernementaux et des dirigeants d'entreprises, ce dynamique « ex-journaliste de 45 ans recyclé dans l'informatique et les affaires », de Lennox, Mass., a précisé qu'il avait été frappé par l'aspect « différent et européen » de la région du Québec.

« Pour le développement ou l'implantation de nouvelles entreprises, on va surtout dans des

Lire A-2, QUÉBEC...

Voir autre texte à la page C-3

## UN BEL ÉTÉ AU SOLEIL

### On pourra se baigner à Beauport

♦ On pourra se baigner dans quatre ans dans la baie de Beauport, promettent les environnementalistes, qui fondent leur optimisme sur la réalisation des usines d'épuration de Beauport et de Sainte-Foy. Comme l'explique notre reporter Guy Dubé, Québec pourrait donc jouir à nouveau d'une grande plage de sable à quelques minutes de son centre-ville.

Page B-1

## Libérations conditionnelles Kelleher fait marche arrière

♦ OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général, M. James Kelleher, n'a plus l'intention, comme il se proposait de le faire, d'obliger tous les détenus fédéraux à purger la moitié plutôt que le tiers de leur peine, comme c'est le cas actuellement, avant d'être admissibles à une libération conditionnelle.

des individus en libération conditionnelle. « La consultation depuis ce temps, a-t-il noté, m'a conduit à modifier ma pensée. »

M. Kelleher s'adressait aux délégués de 17 pays qui participent à une conférence sur la réforme de la détermination de la peine, de la libération conditionnelle et de la mise en liberté anticipée.

L'opinion publique, a reconnu M. Kelleher, l'a incité à reconsidérer son projet et à l'appliquer uniquement aux dangereux criminels, au lieu de tous les délinquants.

« Les Canadiens me disent, a-t-il expliqué, qu'ils sont prêts à donner aux délinquants non violents une chance de se racheter, et nous étudions les moyens de ne viser que les détenus qui ont tendance à commettre des crimes violents dans le choix des longues

La suggestion du Solliciteur général avait été faite, a-t-il rappelé, au lendemain d'assassinats par

Lire A-2, Kelleher...



Le Solliciteur général, M. James Kelleher, s'est laissé influencer par l'opinion publique.

## Durcissement du Commonwealth face à l'Afrique du Sud

♦ TORONTO (PC) — Un comité des ministres des Affaires extérieures du Commonwealth a mis fin à une réunion de deux jours, hier, en recommandant qu'un programme soit établi pour faire opposition à la propagande de l'Afrique du Sud et que les sanctions économiques contre Pretoria soient renforcées.

Au cours d'une conférence de presse, sir Shridath Ramphal, secrétaire général du Commonwealth, a affirmé n'avoir jamais assisté à une réunion du Commonwealth qui a donné tant de fruits en si peu de temps.

Le comité, sous la présidence du ministre canadien Joe Clark, a de plus fait des suggestions pour réduire les liens financiers de l'Afrique du Sud avec le reste du monde et pour que soit respecté l'embargo des armements contre Pretoria décrété par les Nations unies.

Il a dit aux médias qu'ils avaient eu tort de prétendre que le Canada avait concentré ses efforts sur la question de la censure et de la propagande, tandis que les autres membres du comité voulaient mettre l'accent sur les sanctions qui obligeraient le gouvernement de l'Afrique du

Lire A-2, COMMONWEALTH  
 Autres textes dans les pages A-9 et A-10

**LE SOMMAIRE**

Annonces classées.....C-6 à C-12  
 Arts.....B-5 à B-7  
 Bridge.....C-12  
 Décès.....C-13  
 Économie.....C-1 à C-5  
 Editorial.....B-4  
 Feuilleton.....C-8  
 Horoscope.....C-12  
 Monde.....A-7 à A-9  
 Mots croisés.....C-9  
 Mot mystère.....C-9  
 Où aller à Québec.....B-5  
 Patron.....C-12

**LA MÉTÉO**



Ciel variable avec averses ou orages dispersés. Maximum: 28 à 30. Risque de précipitations: 40 pour 100. Demain: nuageux avec quelques averses ou orages.

Détails, page C-6



Le champion québécois, Mario Buteau, se retrouve au 49e rang du championnat individuel. Cependant, il est au premier rang de la compétition par paires.

## Championnats du monde de scrabble Buteau part du mauvais pied

♦ Le champion québécois de scrabble, Mario Buteau de Limoilou, a accusé un retard quasi insurmontable lors de la première séance des XVIIes Championnats du monde de scrabble francophone qui a commencé hier, à Québec, et doit se terminer dimanche.

par Lise LACHANCE

Même s'il a accumulé 884 points sur un maximum de 929, soit 95,16 pour 100, M. Buteau s'est classé 49e (sur 79) au championnat individuel. Il a notamment été devancé par huit participants du Québec ayant à leur tête le Montréalais François Bédard. En dépit d'une fiche presque parfaite (928 points ou 99,89 pour 100), ce dernier s'est retrouvé au 8e rang puisque sept Français ont obtenu 100 pour 100. On retrouve parmi eux le champion du monde francophone, Michel Duguet, de Paris, ainsi que son frère Alain.

« Ça part mal cette année. J'ai remplacé le mot grincer, que j'avais trouvé, par un autre que je croyais meilleur. Résultat: j'ai perdu 35 points. Je me retrouve tellement loin derrière que je ne pourrai pas remonter suffisamment la pente, au cours des prochains jours, pour finir dans les premiers », a déclaré Mario Buteau au SOLEIL. L'ajout de ces 35 points l'aurait hissé à 919, donc au 28e rang.

ses études puis l'a amené à laisser tomber carrément l'université en plein milieu de sa deuxième année de mathématiques. « Avec le recul que j'ai aujourd'hui, je le regrette. Je n'aurais jamais dû m'adonner au scrabble d'une façon aussi intensive », avoue-t-il.

Le jeune homme de 29 ans est d'autant plus déçu qu'il ne s'adonne pas au scrabble pour le plaisir mais strictement pour gagner. « Je ne joue pas pour me détendre mais pour la compétition. J'ai besoin de me mesurer aux autres, de me dépasser. J'en ressens une espèce d'ivresse. C'est une piqûre, un virus, une drogue. Pour être bon, il faut une détermination farouche », déclare-t-il avec flamme.

Depuis l'adolescence, le Québécois jouait au scrabble dans sa famille. « J'ai toujours eu une passion pour les mots, pour les combinaisons de lettres, les anagrammes », dit-il. Le véritable coup de foudre, cependant, il l'a eu en 1980 lorsque des scrabbleurs de Montréal, utilisant la formule « duplicate » des championnats mondiaux francophones, l'ont initié à cette méthode et invité à aller jouer avec eux lors d'un tournoi. Six mois plus tard, il terminait 26e (sur 62) aux championnats du monde à Liège, en Belgique.

Lire A-2, BUTEAU...  
 Autre texte et photo à la page A-3

## SUITE de la première page

### AVORTEMENT...

tique, soutient la ministre, mais repose uniquement sur le fait que l'organisme a reçu des plaintes, dernièrement — soit pendant les mois de juin et juillet.

L'enquête n'a pas encore débuté et il est difficile pour l'instant de savoir combien de femmes seront jointes par la RAMQ. Tout ce qu'on sait, c'est que la RAMQ procédera par téléphone.

Le président de la RAMQ a assuré en fin de semaine que l'enquête se fera en toute confidentialité. Mme Lavoie-Roux ajoutait hier: « Les femmes peuvent refuser de témoigner et l'enquête tombera à l'eau. »

En vertu de la loi fédérale C-3, les provinces qui permettent la surfacturation dans le milieu médical se verront pénalisées financièrement. C'est pour se plier à la loi fédérale que Québec enquête, dit-on au cabinet de la ministre.

La RAMQ verse \$125 à chaque médecin qui pratique un avortement, un montant que le Dr Morgentaler juge insuffisant. Il s'agit là d'un des éléments importants du débat, estiment les groupes de femmes.

Hier Mme Lavoie-Roux a fait savoir que Québec n'avait pas l'intention d'augmenter cette somme. Les montants sont négociés dans le cadre de la convention collective avec la Fédération des omnipraticiens et ils viennent d'être augmentés de \$58 à \$125, a-t-elle précisé. ●

QUÉBEC... villes qui permettent de voisiner des 'good people', du monde plaisant, comme ici », a notamment précisé le président de la grande multinationale américaine, dans un entretien faisant une certaine part au français.

Un autre critère retient l'attention de M. Sprague: Québec est une ville où se retrouvent les cerveaux. Comme à Boston, avec le MIT, ou les centres technologiques de Californie, ces ressources humaines sont rendues disponibles grâce à la présence d'un milieu universitaire soucieuse de combiner recherche technologique, développement économique et applications industrielles. Et cela, en bénéficiant d'un support gouvernemental actif, « comme on le retrouve ici », note M. Sprague.

Un premier contrat  
Le président de Semiconductor a aussi souligné que les multinationales recherchent les occasions d'échanges, de « joint ventures » et de partnership technologiques, comme celle que sa compagnie a obtenue lors d'un premier gros contrat de plus de \$8 millions accordé par le ministère de l'Éducation, en février dernier. M. Sprague s'est aussi déclaré intéressé par les projets de l'Institut d'optique.

En outre, la région de Québec répond à une troisième exigence, de première importance celle-là pour le personnel nécessaire à l'implantation ou au développement des entreprises technologiques d'avant-garde, c'est-à-dire un environnement physique attrayant, qui permet une gamme intéressante d'activités sportives en toutes saisons, notamment le ski, en hiver, et les sports nautiques ou le golf, en été. « Québec, se plaît-il à répéter, c'est différent, comme en Europe, avec un aspect historique et surtout un merveilleux sens du design similaire à la Suède, dans la construction de ses édifices et son développement urbain... »

Seul point défavorable: les liaisons aériennes ne sont pas suffisamment faciles, rapides et sécuritaires.

#### Les échanges

Par ailleurs, M. Springle a appris avec joie que la ville de Québec attendait l'implantation prochaine d'une usine de silicium-métal d'au moins \$75 millions. Précisons que c'est la matière première pour la fabrication des chips (puces).

Le président de National Semiconductor n'a toutefois pas précisé si cette perspective inciterait son entreprise à un développement industriel complémentaire. ●

### COMMONWEALTH...

Sud à abandonner sa politique d'apartheid.  
En février

« À l'occasion d'une réunion du comité qui a eu lieu en février dernier, a révélé sir Shridath, nous nous étions mis d'accord pour mettre l'accent sur la propagande et la censure, à Toronto, tout en reconnaissant qu'il y avait des questions très importantes, comme les sanctions et la sécurité des États noirs frontaliers de l'Afrique du Sud. »

La question des sanctions et de la propagande sont liées, a souligné le secrétaire général du Commonwealth, parce que l'Afrique du Sud essaie actuellement de convaincre le monde que les sanctions ne donnent rien.

Le comité du Commonwealth a été formé en octobre 1987 pour promouvoir une fin pacifique du système d'apartheid en Afrique du Sud. Il comprend les ministres des Affaires extérieures du Canada, de l'Australie, de la Guyane, de l'Inde, du Nigeria, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe. ●

### KELLEHER...

périodes d'incarcération avant l'admission à une libération conditionnelle. »  
Election

M. Kelleher a exprimé l'espoir de déposer des amendements à la Loi sur les libérations dès la reprise des travaux du Parlement. Ce n'est pas à lui de décider, a-t-il dit, s'il y aura ou non des élections avant que les amendements ne soient adoptés.

Les changements seront les premiers d'importance à être apportés à la loi depuis 25 ans et la sécurité publique sera le critère fondamental qui déterminera les libérations.

Les amendements à la loi, a annoncé M. Kelleher, vont comporter un préambule qui va faire du danger pour la société le seul critère de toutes les décisions sur les libérations des détenus. ●

### BUTEAU...

Enivré par cette victoire, le jeune homme en est venu à s'entraîner six heures par jour en vue de compétitions, en plus de digérer tous les mots du Petit Larousse (dont il connaît le sens dans près de la moitié des cas). Il n'y avait plus place pour l'université. Depuis, il a suivi un cours en techniques policières mais, à cause de sa vue, il ne peut travailler comme policier. Aussi occupe-t-il un poste d'agent de sécurité au cégep Garneau. Il espère toutefois se réinscrire en mathématiques, en janvier prochain, afin d'enseigner cette matière au niveau collégial.

Mario Buteau incite les jeunes à s'intéresser au scrabble et à assurer la relève. Il leur recommande, en revanche, de le faire par simple plaisir, de ne pas se laisser dévorer par ce jeu.

#### Pas des littéraires

L'orientation professionnelle de M. Buteau est loin d'être originale parmi les scrabbleurs. En effet, force est de reconnaître que la plupart d'entre eux ne sont pas des littéraires mais des scientifiques, aussi étonnant que cela puisse sembler à première vue. C'est que, comme nous l'ont expliqué plusieurs, l'important n'est pas de former le mot le plus long mais celui qui rapporte le plus de points. Or, ces derniers dépendent autant de l'endroit où sont placés les mots que des lettres utilisées. Il faut avoir la grille bien en tête, savoir calculer rapidement, être cartésien. Bref, avoir un esprit scientifique.

Le scrabbleur qui s'est classé au premier rang des Québécois aux compétitions individuelles, hier, François Bédard, en fournit une preuve éclatante. Le Montréalais de 31 ans détient une maîtrise en économie et, devant l'absence de travail, s'est tourné vers la comptabilité. C'est d'ailleurs en comptabilité qu'a étudié le Français Michel Duguet, quatre fois champion du monde francophone (il est le détenteur actuel du titre) et sept fois champion de France.

Depuis quatre ans, M. Duguet crée les grilles de scrabble de Paris Match, en plus de collaborer avec Le Monde (il est l'auteur des grilles d'anacroses, qui marient mots croisés et scrabble), de même qu'avec Télé 7 Jours et Télé 7 Jeux. Le visage jeune, les cheveux en bataille, le Parisien de 27 ans songe déjà à « décrocher ». Il a déclaré au SOLEIL, hier: « Le scrabble m'a beaucoup apporté: un métier, beaucoup de joie, un vocabulaire accru, la possibilité de voyager. C'est grâce à lui si j'en suis à mon quatrième voyage au Québec. Cependant, j'ai atteint les buts que je m'étais fixés en devenant champion de France et du monde francophone. J'ai envie, maintenant, de tourner la page et d'attaquer un nouveau défi, le bridge, que je pratique depuis deux ans et demi et que j'adore. » ●

# Les astronomes en possèdent les preuves Il existe des planètes tournant autour d'étoiles

◆ BALTIMORE (AFP) — Les astronomes ont pour la première fois les preuves de l'existence de planètes tournant autour d'étoiles hors de notre système solaire, selon les travaux de deux équipes américaine et canadienne présentés, hier, devant la 20e assemblée générale de l'Union Astronomique Internationale à Baltimore (Maryland).

On peut ainsi raisonnablement présumer qu'il existe des planètes bénéficiant comme la Terre de con-

ditions favorables à l'apparition de la vie, ont commenté plusieurs astronomes.

Une équipe de l'Observatoire d'Oak Ridge, dans le Massachusetts, a obtenu la preuve qu'une planète tournait autour de l'étoile dite HD 114762, distante de la Terre de 90 années-lumière.

Des astronomes canadiens de l'Université de Victoria (Colombie-Britannique) ont également trouvé la trace de planètes autour de neuf des 18 étoiles qu'ils ont étudiées.

## La liste des participants à l'opération AUTOgraph

◆ LE SOLEIL publiait, hier, un reportage sur l'opération AUTOgraph, qui doit permettre aux automobilistes de faire brûler gratuitement leur véhicule, dans le but de diminuer le nombre de vols d'automobiles. Nous publions ici la liste des neuf stations-services où ce service sera offert, du 9 au 13 août.

— Petro-Canada, 2830, boul. Laurier, coin route de l'Église  
— Texaco Canada, 3235, chemin des Quatre-Bourgeois, coin de Bourgogne

— Ultramar, 576, boul. Hamel est  
— Esso, 4180, Pierre-Bertrand, coin Bouvier

— Produits Shell Canada, 780, Bouvier

— Sonic, Québec Lave-auto, 2565, boul. Masson, coin Père-Lelièvre, Les Saules

— I.G.S./Olco, 4290, boul. Hamel, coin Fillion

— Canex, 3020, 1re Avenue, coin des Peupliers

— Sunoco, 961, route de l'Église. ●

## Ex-Montréalais retrouvé assassiné, à Dakar

◆ DAKAR (AFP) — Un homme originaire de Montréal, Clément Boulanger, 47 ans, a été retrouvé assassiné sur une plage de Dakar, a-t-on appris, hier, dans la capitale sénégalaise.

De même source, on indique que le meurtre remonte au 24 juillet et que plusieurs coups de poignard, dont un au coeur, ont été relevés sur le corps de la victime.

Clément Boulanger était consul-

tant dans une organisation non gouvernementale canadienne qui gère un projet de coopération dans la région de Thiès, à 70 km à l'est de Dakar, a-t-on encore appris de bonne source. Il venait de Montréal tous les six mois pour s'occuper du projet.

Ni papier, ni argent à l'exception de cartes de visites qui ont aidé à son identification n'ont été retrouvés sur la victime. Une enquête policière se poursuit. ●

Les deux équipes ont fait leurs découvertes en analysant les changements de couleur dans la lumière émise par les étoiles examinées, indices de modifications de la position de ces étoiles sous l'influence de la gravité exercée par un corps céleste voisin.

La planète proche de HD 114762 ainsi découverte par l'équipe d'Oak Ridge est environ 3,000 fois plus grosse que la Terre, soit la taille maximum d'une planète, selon M. David Latham, directeur de l'équipe.

La planète décrit une orbite complète tous les 84 jours, a précisé M. Latham. En comparaison, Mercure, la planète la plus proche du Soleil, a une orbite de 87 jours. La température à la surface de cette planète est extrêmement élevée, ce qui rend

toute possibilité de vie improbable, a-t-il ajouté.

Utilisant une technique encore plus précise que celle d'Oak Ridge, les chercheurs canadiens ont découvert des traces de neuf planètes, dont l'une de la taille de Jupiter près de l'étoile appelée Tau Ceti, a expliqué le chef d'équipe, M. Bruce Campbell.

Toutes les étoiles étudiées par l'équipe de M. Campbell étaient d'une taille similaire à celle du Soleil et situées à environ 100 années-lumière de notre système solaire.

C'est le début d'une nouvelle époque, « cela rend plus plausible la présomption qu'il puisse exister des planètes ayant comme la Terre des conditions favorables à la vie », a commenté l'astronome israélien Tsevi Mazeh, de l'Université de Tel Aviv. ●

#### LA QUOTIDIENNE

tirage du 3 août  
3-9-5  
4-6-9-7

6/49

1-3-20-22-30-44

(complémentaire)

33

### LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Extérieur (sans frais) 1-800-463-2362

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam. et dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30,

le vendredi de 8h30 à 16h00

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

## SONDAGE GALLUP

# Six Canadiens sur dix pensent que Mulroney essaie d'acheter des votes

◆ Plus de trois Canadiens sur cinq (61 pour 100) pensent que le premier ministre Brian Mulroney cherche à obtenir des appuis au Parti conservateur en distribuant les largesses du gouvernement dans différentes régions du pays. D'autre part, 27 pour 100 des gens ne trouvent pas que le gouvernement fait preuve d'une générosité soudaine dans des comtés spécifiques pour mousser sa cote de popularité. Douze pour 100 des personnes interrogées n'ont pas d'opinion sur le sujet.

Il est assez surprenant de constater que la préférence des répondants pour l'un ou l'autre des partis politiques fédéraux n'influence pas vraiment leur opinion sur la question. Soixante-huit pour 100 des partisans du NPD pensent que le gouvernement fait présentement de la « politique de bouts de chemins », alors que le pourcentage se situe à 61 pour 100 dans le cas des libéraux. On aurait pu croire à prime abord que les répondants libéraux et néo-démocrates seraient plus durs envers le gouvernement et les conservateurs plus conciliants envers le parti au pouvoir.

Le sondage démontre que la plupart des Canadiens s'opposent à une « politique de bouts de chemins ». En effet, 77 pour 100 désapprouvent une stratégie de distribution de largesses dans des régions spécifiques du pays dans le but d'y accroître la popularité du gouvernement. Seulement 9 pour 100 des Canadiens approuvent une telle pratique et 13 pour 100 n'en savent rien.

C'est au Québec que cette philosophie politique rencontre le moins d'opposition avec un taux de désapprobation de 69 pour 100 et c'est en Colombie-Britannique qu'elle en provoque le plus (85 pour 100). Il serait peut-être utile de rappeler ici les nombreuses critiques formulées contre le gouvernement Mulroney par les médias nationaux qui avaient dénoncé les présumées dépenses exorbitantes du fédéral au Lac-Saint-Jean pendant la campagne du nouveau secrétaire d'État, lors de la récente élection complémentaire. M. Lucien Bouchard avait remporté cette élection sans difficulté. L'Opposition et les commentateurs des médias avaient déclaré que le gouvernement achetait les votes des Québécois en leur distribuant les dollars de l'État.

On remarque cependant chez les répondants une attitude moins rigide quand il s'agit des largesses qui seraient avantageuses pour leur propre circonscription. Trente pour 100 des Canadiens se déclarent alors favorables à ces dépenses gouvernementales et 58 pour 100 s'y opposent. Treize pour 100 des gens n'ont pas d'opinion sur la question.

C'est dans les Maritimes que les répondants sont les plus enclins à favoriser les dépenses préélectorales dans leur propre comté, avec un taux de 47 pour 100. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que les moeurs politiques ont fort peu évolué dans les quatre provinces de l'Est au cours des années. Ainsi les « politiques de bouts de chemins » ont acquis une certaine légitimité dans cette région du pays où elles sont largement acceptées.

La maison Gallup a également demandé aux Canadiens interrogés s'ils estimaient que le favoritisme et la corruption avaient augmenté ou diminué à Ottawa. Quarante-huit pour 100 des répondants pensent que favoritisme et corruption ont augmenté au sein du gouvernement fédéral. Ce résultat est semblable à celui qui avait été enregistré lors d'un tel sondage mené il y a deux ans. À cette époque, 49 pour 100 des Canadiens jugeaient que le favoritisme et la corruption s'étaient accrues. Aujourd'hui, seulement 8 pour 100 des gens estiment que ces pratiques odieuses ont diminué, alors que 33 pour 100 trouvent qu'elles demeurent les mêmes et que 12 pour 100 n'en savent rien.

Les résultats obtenus en fonction des préférences politiques des répondants étaient prévisibles. Les partisans des partis libéral et néo-démocrate considèrent dans une proportion de 57 pour 100 que la corruption et le favoritisme ont augmenté à Ottawa, alors que ce pourcentage tombe à 36 pour 100 dans le cas des sympathisants conservateurs.

Les résultats publiés aujourd'hui ont été compilés à la suite d'entrevues personnelles menées à domicile auprès de 1,033 adultes (18 ans et plus) entre le 6 et 9 juillet dernier. La marge d'erreur d'un tel sondage est de 4 pour 100 ou moins, 19 fois sur 20.

#### TAUX DE PERCEPTION D'UNE « POLITIQUE DE BOUTS DE CHEMINS »

	Oui	Non	Sans opinion
Total	61%	27%	12%
Choix politique actuel			
Libéral	60	28	12
Conservateur	61	29	9
Néo-démocrate	68	26	7

#### « Êtes-vous pour ou contre une telle pratique ? »

#### APPROBATION OU DÉSAPPROBATION

	Pour	Contre	Sans opinion
Total	9%	77%	13%
Régions			
Maritimes	11	74	15
Québec	16	69	16
Ontario	7	79	13
Prairies	9	83	8
C.-Britannique	3	85	13

#### « Seriez-vous pour ou contre une telle politique si elle était bénéfique à votre circonscription ? »

#### OPINIONS SUR DES DÉPENSES BÉNÉFIQUES À UN COMITÉ SPÉCIFIQUE

	Pour	Contre	Sans opinion
Total	30%	58%	13%
Régions			
Maritimes	47	47	6
Québec	36	53	12
Ontario	24	61	15
Prairies	25	60	15
C.-Britannique	24	63	13

#### « Pensez-vous que le favoritisme et la corruption politiques augmentent ou diminuent à Ottawa ? »

#### PERCEPTION DU FAVORITISME ET DE LA CORRUPTION À OTTAWA

	Augmente	Diminue	À peu près la même chose	Sans opinion
Total 1986	49	13	26	13
1988	48	8	33	12
Choix politique actuel				
Libéral	57	8	25	10
Conservateur	36	13	45	7
Néo-démocrate	57	7	27	9

N.B.: Les pourcentages ayant été arrondis, le total ne sera pas nécessairement toujours 100.

## Grâce à l'organisme Handicap service

# 12 jeunes cancéreux français nous visitent

◆ Depuis le mois d'octobre, David et Mme Bombrun préparaient le voyage. Trouver l'argent, les commanditaires pour amener une douzaine de jeunes atteints du cancer au Canada. Pour David, préparer une telle visite, c'était un moyen d'éviter que la maladie le tienne à l'écart. « Rien de pire que de se sentir différent », explique son père, M. Roy. Mais David n'a pas pu venir au Canada. Le cancer a été plus vite, il est mort l'hiver dernier.

par Anne-Louise CHAMPAGNE

Mais ses 12 amis des environs de Lyon, en France, également atteints, sont descendus d'avion, hier. Fatigués ils ont eu quelques ennuis au transfert à l'aéroport Charles-de-Gaulle, à Paris- mais contents. Ce sont les parents de David, de même que Thérèse Bombrun et son mari qui les accompagnent. Ils sont au Québec pour une dizaine de jours : cinq à Québec et autant à Sorel.

À Québec, les jeunes visiteront la ville, l'île d'Orléans, Sainte-Anne-de-Beaupré, les musées, le Village-des-Hurons. À Sorel, entre

autres, une rencontre est prévue avec des jeunes Québécois qui vivent le même problème, par l'entremise de Leucan.

Mme Bombrun est une dame bien connue des jeunes cancéreux, en France. Elle a mis sur pied une « Auberge de vie » à Thurey, un petit village de Saône-et-Loire, dans sa demeure d'été. Mme Bombrun invite, cinq fois par année, 20 jeunes à y passer une semaine de vacances. Mais la particularité du grand projet de cette dame, c'est de recevoir en même temps dix enfants malades et dix bien portants. Le projet est chapeauté par l'organisme Handicap service.

Ce projet, c'est aussi David qui en est responsable. Le jeune garçon était très vif, comme les enfants de son âge. Mais il supportait mal les moqueries de ses camarades de classe, sur ses traitements. « Nous avons voulu l'aider, explique la fondatrice, lui et les enfants dans la même situation. »

Oui, on veut en parler. Derrière le projet de Mme Bombrun et tout l'organisme Handicap service, il y a une grande idée directrice. Les enfants mala-

des doivent sortir de l'isolement du milieu hospitalier. Et cette terrible maladie, oui, il faut en parler.

Hier, à l'aéroport, Naïma, 18 ans, semblait fort heureuse de se retrouver en terre québécoise. C'est une jeune fille au regard vif, qui aime les gens, ça se voit au premier regard. Et comme elle entame rapidement la conversation, « le » sujet est abordé naturellement.

« J'ai appris que j'avais une leucémie à l'âge de 13 ans, raconte Naïma. J'ai passé par la chimiothérapie, la radiothérapie. J'ai manqué cinq années d'étude. Mais à travers cela, j'ai grandi. J'ai appris à ne plus m'en faire avec les petits tracas; à les distinguer des vrais problèmes, à faire la part des choses, quoi. »

Naïma partage la philosophie chère à Mme Bombrun; le cancer, ça ne se vit pas seul dans son coin. « Quand on est atteint d'une telle maladie, on a absolument besoin des autres, pour ne pas capituler. Finalement, dans les moments trop durs, on lutte pour les autres », explique la benjamine d'une famille de dix enfants. ◆



Thérèse Bombrun, le père de David Roy et Naïma, à leur arrivée, hier, à Québec.

## Championnats mondiaux de scrabble

# L'argot, un atout de taille pour les scrabbleurs français

◆ Les Français possèdent un avantage sur les Québécois dans les championnats mondiaux de scrabble : le *Petit Larousse* contient une armée de mots d'argot, dont plusieurs sont inconnus des Québécois, mais bien peu de québécoïsmes. Ce « déséquilibre » peut faire toute la différence entre gagner et perdre puisque ce dic-

tionnaire sert d'arbitre dans toutes les compétitions. Aucun mot ne peut être accepté en scrabble « duplicata » s'il n'a pas reçu l'aval de cette bible.

textes de Lise LACHANCE

Ainsi, au cours des XVIIes Championnats du monde de scrabble francophone qui ont commencé,

hier, au Centre municipal des congrès de Québec et qui se poursuivait jusqu'à dimanche inclusivement, des termes aussi courants chez nous que *drave*, *draveur*, *pacane*, *hullois*, *fidéen*, *inuk*, *inuit*, etc., sont automatiquement rejetés.

Dans le cas de *drave*, *draver* et comme *abatis*, *acadien*, *achigan*, *atoca*, *avionnerie*, *batture*, *brunante*,

*draveur*, leur purgatoire serait sur le point de se terminer. Nous avons appris, hier, que l'édition de 1989 du *Petit Larousse* — qui vient tout juste d'arriver au Québec — les fait entrer dans le giron du français international. Pour le moment, seuls les mots contenus dans les éditions de 1981 à 1988 sont acceptés aux championnats.

Dans l'édition de 1989, on retrouvera d'autres canadianismes demiard, frasil, goglu, huard, joul, magasinier, millage, raquetteur, tuque, vivoir, ainsi que certains mots esquimaux dont anorak, igloo, kayak, parka, nunatak (pointement rocheux isolé, perçant la glace d'un glacier) et oumiak (embarcation de grandes dimensions, faite de peaux de phoque cousues).

Le *Petit Larousse* contient environ 52,000 mots. Certains, tombés en désuétude, ne figureront plus dans l'édition de 1989 qui, semble-t-il, comptera 5,500 nouveaux mots. Du pain sur la planche, en perspective, pour les mordus du scrabble. Surtout que, dès 1990, un *Officiel du scrabbleur* doit voir le jour et risque de renfermer, lui aussi, pas moins de 5,000 termes. Les responsables des championnats du monde de scrabble francophone ont demandé aux fédérations nationales



Mme Pierrette Gervais, du club de scrabble Gare aux mots de Charny, était responsable du tableau géant que les représentants des cinq pays participants aux XVIIes Championnats du monde fixaient des yeux lors des premières compétitions individuelles, hier, à Québec.

des sept États membres (France, Belgique, Suisse, Tunisie, Sénégal, Zaire, Québec) de leur proposer de nouveaux mots. La liste mise au

# Les Québécois en tête au championnat par paires

◆ À la suite de la première partie du championnat mondial individuel de scrabble francophone, à Québec, sept Français mènent avec le score parfait de 929 points. Il s'agit de Philippe Bellosa, Bruno Bloch, Jean-François Deron, Alain Duguet, Michel Duguet, Frank Pluven, Didier Roques et Christian Amet. Suit un groupe de quatre joueurs ayant accumulé 928 points, dont François Bédard, de Montréal.

Au tournoi open, le premier rang est présentement occupé par le Français Jean-François Himber, qui a joué une partie parfaite de 871

points sur 871. Le Montréalais Philippe Guérin occupe le deuxième rang à un point du meneur. Au troisième rang se trouve le Français Jean-Pierre Kahn (868 points), talonné par la Québécoise Huguette Léveillé qui a obtenu 867 points, ex aequo avec le Français Jacques Lachkar.

Le championnat par paires s'est tenu, lui, hier soir. Le Québec a remporté la première manche avec le tandem constitué de Mario Buteau (Québec) et Pierre Nguyen (Montréal), qui ont obtenu un résultat de 100 pour 100, soit 935 points sur 935.

Horaires d'aujourd'hui  
Voici l'horaire des matchs disputés aujourd'hui :

— 9 h : 2e partie du championnat individuel et 1re partie du tournoi des jeunes.

— 13 h : 2e partie du championnat par paires.

— 16 h : 2e partie du tournoi open.

Précisons que 79 concurrents ont été sélectionnés par les différents pays pour le championnat individuel. Par ailleurs, 408 scrabbleurs se sont présentés, hier, au tournoi open. ◆

# Le pavillon H<sup>2</sup>O sera semé aux quatre vents

◆ Les cendres d'un personnage illustre, fréquenté par 350,000 visiteurs aux belles heures de Québec 84, le Pavillon H<sup>2</sup>O, vont bientôt être semées aux quatre vents.

textes de Claude TESSIER

Le gouvernement du Québec a d'abord transféré dans un autre « mausolée », en attendant le coup de grâce, les « cendres », les éléments d'exposition du pavillon de science et de technologie H<sup>2</sup>O. Ils emplissent l'équivalent de dix conteneurs. Les restes du H<sup>2</sup>O se trouvent ainsi depuis juin dans un entrepôt du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, au 310, du

boulevard Langelier, à Québec.

Pendant quatre ans, les éléments d'exposition ont été confiés à un entrepôt privé, celui de Dolbec Transport, où il en coûtait \$4,800 par mois plus les intérêts pour l'entreposage, a-t-on pu apprendre de sources sérieuses. Le président de Dolbec Transport, M. Paul Dolbec, a refusé de répondre aux questions sur le sujet.

Pendant deux ans, le syndicat de Québec 84 a payé la note. Pour protéger les créanciers et devant l'impossibilité d'identifier à quel ministère la note du propriétaire devait être dirigée, le syndicat a envoyé une mise en demeure au gou-

vernement du Québec, qui s'était réservé le contenu du pavillon dès la fin de la fête des grands voiliers.

De cet héritage perturbé par les tribulations de la faillite de Québec 84 et par la propre inaction du gouvernement en muséologie scientifique, il reste exactement 537 articles. Ces restes vont du bout de corde aux photos défraîchies en passant par un gros aquarium, des éprouvettes et d'autres dépouilles.

# Un projet qui pourrait renaître de ses cendres

◆ « Le feu est plein de tisons. Il s'agit de mettre du bois dessus », déclare le président de la Société linnéenne, M. Daniel Banville, au sujet de Centre d'interprétation sur le Saint-Laurent qui pourrait reprendre la relève du pavillon Sciences et Techniques H<sup>2</sup>O.

M. Banville a rappelé que la Société a toujours défendu le concept du pavillon de Québec 84 qui avait connu alors beaucoup de succès.

Moins intéressée maintenant par les dépouilles du pavillon, la Société linnéenne croit toujours possible de faire à Québec un lieu qui serait consacré au fleuve Saint-Laurent et qui intégrerait non seulement des éléments techniques et scientifiques, mais aussi l'histoire, le patrimoine, la vie même du grand fleuve.

Un autre responsable de la Société, M. Benoit Gauthier, estime

que le concept qui a présidé à H<sup>2</sup>O est plus vivant que jamais.

Pour être certain de ne pas se faire voler l'idée, le nom du centre a été légalement protégé, car on redoute un peu la ville de Montréal qui a lancé l'idée de renouveler la muséologie montréalaise. Le pavillon H<sup>2</sup>O avait comme directrice de la programmation Mme Claude Benoit, qui occupe maintenant un poste semblable à la ville de Montréal.

Il est question, par exemple, de convertir le vélodrome en Biodôme, un musée qui ferait le lien entre l'Aquarium de Montréal et le Jardin botanique. À Montréal, un groupe d'entreprises travaille sous la direction d'une architecte à la création d'une vitrine scientifique dans le Vieux-Port. Ce pourrait être l'embryon d'une Maison de la science. Pour l'automne, le ministre Ryan veut mettre sur pied un

groupe de travail qui étudiera la muséologie scientifique au Québec.

Le concept du Centre d'interprétation sur le Saint-Laurent s'appuierait sur une vaste exposition scientifique et constituerait un lieu d'exploration, d'apprentissage traité tantôt par des jeux, tantôt par des démonstrations, des manipulations.

Dans H<sup>2</sup>O, la foire était divisée en 14 unités correspondant à un endroit précis le long du fleuve et du golfe Saint-Laurent. On pouvait observer des phénomènes biologiques, chimiques et physiques liés à la vie aquatique, où l'on pouvait remarquer encore l'utilisation de techniques modernes en relation avec l'exploitation du milieu marin.

Un des endroits logés pour réaliser le Centre d'interprétation est le Vieux-Port de Québec sur lequel toutefois l'entreprise privée a de plus en plus d'emprise. ◆

à qui ont été prêtées, certaines louées et d'autres achetées.

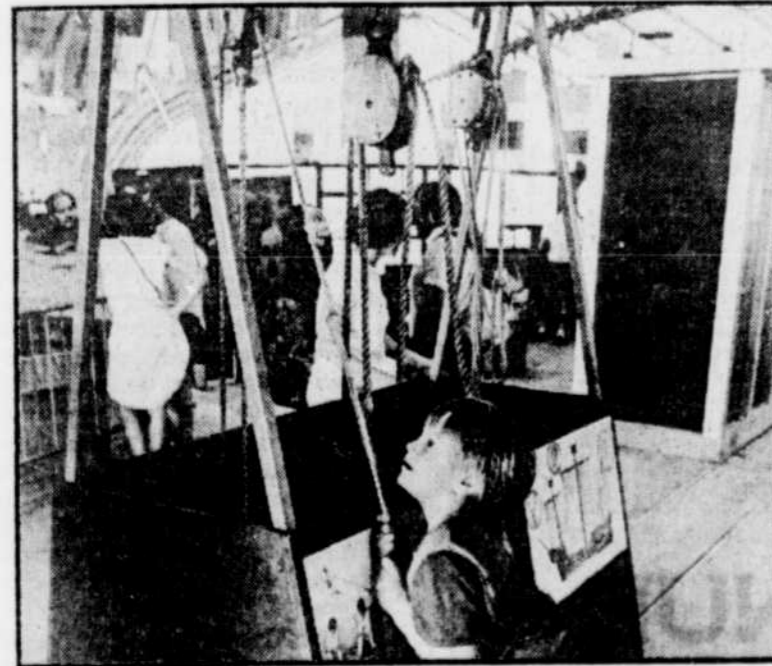
Des employés de l'État travaillent présentement à mettre la main aux derniers documents de l'héritage H<sup>2</sup>O; ils seront ensuite remis en haut lieu pour des décisions politiques qui sentent, plus que jamais, le démantèlement.

Une partie des dépouilles intéresse le ministère du Loisir; d'autres dépouilles pourraient aller au ministère de la Science, qui avait refusé à l'époque de donner suite au pavillon. Le ministère des Affaires culturelles a fait la moue sur les objets de vulgarisation scientifique sans toutefois y renoncer. La ville de Jonquière a aussi fait part de son faible pour certains éléments du pavillon H<sup>2</sup>O mais devant ce qu'il en reste, ses ardeurs pourraient maintenant être refroidies.

Le succès de cette exposition de science avait été tel que plusieurs organismes avaient souhaité que le pavillon revive. Lors du règlement de la faillite et devant d'autres subventions découlant de ce règlement, le gouvernement du Québec avait fait mettre une clause se réservant le pavillon.

Durant l'entreposage, les projets de résurrection du pavillon ont sombré dans le labyrinthe de l'administration et dans l'absence d'intérêt des hommes politiques pour les musées de science.

Le pavillon devait aller à l'Aquarium. Puis le ministre Marc-Yvan Côté a proposé de l'envoyer au Jardin zoologique du Québec avec le Sea World, un projet américain retardé de deux ans. Le temps a passé, la note de frais a grimpé, des stands se sont défraîchis. Bref, les vœux sont restés... pieux.



Le pavillon Sciences et Techniques H<sup>2</sup>O faisait la joie des enfants qui pouvaient expérimenter, par exemple, le fonctionnement des poules.

## EN BREF...

■ **Fausse sollicitation** — LORETTEVILLE — La police de Loretteville met la population, et plus particulièrement les commerçants, en garde contre des fraudeurs qui font de la fausse sollicitation. Des individus se sont présentés dans certains commerces de Loretteville, Charlesbourg et Québec pour vendre des espaces publicitaires dans une revue appartenant à la police et au service des incendies de Loretteville. Cette sollicitation est frauduleuse.

■ **Violence conjugale** — LA MALBAIE — Deux hommes ont comparu au palais de justice de La Malbaie, hier, relativement à des actes de violence conjugale qui se sont déroulés, l'un lundi soir, et l'autre, en fin d'après-midi, mardi. Les deux victimes ont dû être hospitalisées, dont l'une avec blessures graves. Les deux hommes, Ghislain Tremblay, 46 ans, de Sainte-Agnès, et Daniel Godin, de Port-aux-Quilles, près de Saint-Siméon, ont été gardés à la prison de Québec en attendant leur comparution.

■ **Vol d'un dépôt** — QUÉBEC — Un homme s'est fait arracher le sac de dépôt qu'il s'appropriait à porter à la banque par deux motocyclistes, en fin d'après-midi, mardi. La victime, qui portait le dépôt de la Tabagie Tremblay, circulait sur le trottoir, lorsque les deux individus ont ralenti à son niveau, s'emparant de l'argent au passage. Le vol a eu lieu à proximité du 3020, rue Tassé.

■ **Agresseur arrêté** — QUÉBEC — Le présumé agresseur de femmes de chambre, à l'hôtel Loews Le Concorde, a été arrêté par la police de Québec, hier, à l'issue d'une enquête qui durait depuis deux jours. Il est âgé de 28 ans et demeure à Ville de Vanier. Déjà appréhendé pour actions indécentes, le suspect doit être accusé, aujourd'hui. La plainte avait été signée, vendredi, et des policiers se sont mis à l'oeuvre, lundi matin, précise un porte-parole de la police. Les incidents s'étaient produits à quelques reprises au cours de juillet et ils avaient créé de l'émoi au sein des employés féminins de cet hôtel. Un porte-parole du Concorde a laissé entendre que la situation avait été exagérée et que l'individu n'aurait agressé sexuellement aucune femme.

■ **Feu de forêt** — ÎLES DE LA MADELEINE — Un feu de forêt, qui a nécessité l'intervention d'un avion-citerne, a ravagé un territoire boisé, près de Vigneau. De cause inconnue, l'incendie a éclaté, mardi après-midi, mais était maîtrisé en fin de journée. En mai 1986, le feu avait endommagé ce même territoire et un facteur humain était en cause. Par ailleurs, 11 hectares de forêt ont été incendiés, dimanche, à l'île d'Anticosti.

## LES FAITS DIVERS

## Islande: un pilote de Québec au nombre des trois victimes



Le Soleil, Roland Marcoux

## Inondation chez Daisyfresh

Le sous-sol de la compagnie Daisyfresh, située au coin du boulevard Charest et de la rue Dorchester, a été inondé, hier matin, lorsqu'une entrée d'eau d'extincteur automatique s'est brisée. Deux mètres d'eau ont envahi le sous-sol et ont même débordé au rez-de-chaussée. L'eau sortait par les portes dans la rue, et ce sont les passants qui ont avisé la police, tôt hier matin. Toute la journée, les pompiers de Québec ont pompé l'eau. Ce matin, une équipe de nettoyage doit remettre les lieux en bon état. La compagnie, qui a commencé à emménager dans de nouveaux locaux à Ville de Vanier, a encore quelques services en fonction dans son vieil édifice et une trentaine de personnes travaillent toujours sur les lieux. Leur travail, qui a été interrompu, hier, doit reprendre ce matin.

♦ OTTAWA (D'après PC) — Trois Canadiens sont morts, mardi, lorsqu'un avion appartenant à une compagnie de prospection aérienne d'Ottawa s'est écrasé en flammes, alors qu'il essayait d'atterrir à l'aéroport de Reykjavik, en Islande.

Les trois hommes, qui travaillaient tous pour Terra Surveys Ltd., ont été identifiés par le président de la compagnie, Roy Deeper, comme étant Raynald (Rocky) Laroche, directeur de l'exploitation, Roger Thibodeau, de Québec, chef-pilote, et Mark Palko, de Spencerville, Ont., ingénieur. Il n'y avait pas d'autres passagers.

M. Palko était célibataire, mais MM. Laroche et Thibodeau étaient tous deux mariés et avaient quatre enfants chacun.

L'avion avait été loué par Geotrex, une autre compagnie d'Ottawa se spécialisant dans la prospection, a expliqué M. Deeper.

## Raté de peu

La direction de l'aviation civile islandaise a déclaré, mardi, que l'avion était tombé en panne tout de suite après être sorti d'un nuage, au-



Le pilote Roger Thibodeau.

dessus de la ville. Il a ensuite piqué du nez pour s'écraser à environ 60 mètres au-delà de la piste d'atterrissage, à environ 50 mètres d'une rue très achalandée.

« Les trois Canadiens sont morts sur le coup. L'avion a été gravement endommagé et brûlé », a-t-il ajouté.

M. Sigurdsson a affirmé que les autorités canadiennes devaient arriver sur les lieux de l'accident, aujourd'hui, pour enquêter. ●

## Roger Thibodeau, un as de l'aviation

♦ M. Roger Thibodeau qui a perdu la vie, mardi soir, lorsque son avion s'est écrasé au moment d'atterrir en Islande, était connu comme un as de l'aviation au pays et surtout dans la région de Québec. Il était âgé de 51 ans.

Il a travaillé pendant une dou-

zaine d'années à la tour de contrôle de l'aéroport de Sainte-Foy, poste qu'il a quitté en 1978 pour remplir un engagement qui consistait à aller livrer, en Europe, des Cessna à partir de l'Arkansas où se trouve l'usine de fabrication.

par Lucien LATULPPE

Selon l'un de ses compagnons de travail, M. Yvan-Miville Des Chênes, qui est surveillant contrôleur, à Sainte-Foy, M. Thibodeau était renommé pour son calme et il est venu en aide à bien des pilotes qui étaient en difficulté, et cela sans jamais se vanter de ses prouesses.

Devenu pilote très jeune, M. Thibodeau est devenu instructeur et il savait inculquer à ses élèves les responsabilités qui incombent à ceux qui veulent gagner leur vie dans l'aviation ou qui veulent en faire une activité de détente. Quand il disait de voler à une altitude de 3,000 pieds, c'était 3,000 pieds et non 3,010 ou 2,990.

M. Des Chênes rappelle qu'en 1967, M. Thibodeau travaillait pour Photos Air Laurentide et que, pour prendre des photos aériennes, il devait piloter un Lodestar, un avion à deux moteurs ayant 20 ans d'usage et renommé pour ses pannes fréquentes. Chaque fois, il réussissait à revenir à bon port, même si, la plupart du temps, l'un des moteurs était en panne.

## Un grand voyageur

Au cours des 10 dernières années, cet as de l'aviation a volé à travers le monde. Il a survolé les îles Galapagos et plusieurs pays de l'Afrique pour en prendre des photos aériennes destinées à tracer des cartes géographiques. Dernièrement, il s'était rendu au Zaïre.

Depuis cinq ans, M. Thibodeau travaillait pour une compagnie d'Ottawa. Au moment de la tragédie, il pilotait un Casa 212, un avion spécialement équipé pour faire de la prospection, et il se rendait en Europe.

M. Des Chênes précise que cet avion ressemble à une remorque de camion. C'est une boîte plus longue que large pourvue de deux ailes et propulsée par deux moteurs turbo. Autour de l'appareil, il y a de longues perches en fibre de verre munies au bout de cinq fils auxquels est relié le système de détection du minéral.

Pour atterrir en Islande, l'avion doit survoler la mer et s'engager dans un fjord comme celui à l'embouchure du Saguenay, au Québec. Les montagnes sont très proches et les vents plutôt turbulents.

Mardi, le temps était brumeux et la visibilité réduite. M. Des Chênes, qui a communiqué avec la tour de contrôle de l'aéroport de Reykjavik, en Islande, précise au SOLEIL que l'avion était mal en ligné sur la piste et que M. Thibodeau avait effectué les corrections exigées par le contrôleur. Une forte bourrasque aurait soudainement secoué l'appareil dont un moteur aurait fait défaut au même moment.

Le Casa 212 était à basse altitude. Il a passé au-dessus d'une route très achalandée et il s'est écrasé au seuil de la piste. En touchant le sol, il a explosé et ses trois occupants ont péri. Il était 17 h 42, heure d'Islande, soit 13 h 42 ici.

Trois inspecteurs de la sécurité aérienne au Canada sont arrivés en Islande, hier, pour participer à l'enquête avec la direction de l'aviation civile de cette île de l'Atlantique Nord. ●



L'autre soir, j'avais hâte de revoir Lulu, Jacques, Gaston, Mimi et Ti-Paul. Je me suis empressé de leur servir mes fameux mélanges préparés avec l'inimitable rhum Captain Morgan. Je me dépêchais tellement que la bouteille m'a glissé des mains. Heureusement pour nous, c'était la nouvelle bouteille légère et incassable de 1,75 litre.

LA NOUVELLE BOUTEILLE INCASSABLE,  
GRAND FORMAT DE 1,75 LITRE

Captain Morgan

BIENVENUE  
CAPITAINE!

# La ville de Rimouski congédie le chef de police Gilles Potvin



Le chef Gilles Potvin

♦ Le conseil municipal de Rimouski a destitué M. Gilles Potvin de ses fonctions de chef de police de cette ville du Bas-du-Fleuve, lundi soir.

par Lucien LATULIPPE

La résolution qui a été votée à l'unanimité doit être signifiée, prochainement, à M. Potvin. Me André Gaulin, de Québec, avocat de la défense lors du procès pour agressions sexuelles qui s'est terminé en mai 1987, a révélé au SOLEIL, hier, qu'il n'était pas au courant de cette résolution et que son client, probablement à l'extérieur, n'avait pas communiqué encore avec lui.

Suspendu de ses fonctions le 20

janvier 1986, M. Potvin qui fut trouvé coupable d'agressions sexuelles sur deux adolescentes a bénéficié d'un sursis de sentence de trois ans à condition de garder la paix. Le juge Jean-Paul Aubin lui a toutefois imposé 180 heures de travaux communautaires à exécuter en l'espace de huit mois.

### Cause en appel

La défense a obtenu l'autorisation d'aller en appel du jugement de culpabilité. Me Anne Lapointe qui a pris la relève de Me Gaulin doit soumettre son factotum, prochainement, et la cause devrait être entendue par la Cour d'appel à l'automne. De son côté, Me Pierre Lapointe, procureur de la Couronne au dossier, veut en appeler de la sentence.

Dans sa résolution, les édiles de Rimouski mentionnent que les accusations portées contre M. Potvin étaient graves, qu'il avait été trouvé coupable et qu'il avait ainsi perdu le respect de la population et la confiance que le conseil de ville avait mis en lui.

Les crimes reprochés à M. Gilles Potvin, âgé de 44 ans, se sont déroulés entre janvier et juillet 1984 alors qu'il était entraîneur de l'équipe de natation « Les Dauphins » de Rimouski, mais ce, en dehors de ses heures de travail comme chef de police. Le procès à huis clos avait débuté en novembre 1986 et s'est terminé vers le 20 mai suivant, après plusieurs ajournements.

## Conclusion du coroner

# Le constat de mort relève du médecin

♦ MONTREAL (PC) - Jacques Audet, de Beauport, avait annoncé sa mort prochaine sur son dictaphone. Comme indiqué, il s'empoisonna aux médicaments. C'était le 28 janvier 1987.

Après une longue enquête sur les circonstances du décès, le coroner Anne-Marie David en a conclu qu'il importait de modifier la Loi sur la protection de la santé publique de manière à imposer aux techniciens-ambulanciers une formation minimale et des cours de recyclage.

Elle recommande de plus que les soins ambulanciers offerts en région fonctionnent sur le modèle de ceux de la métropole.

Le coroner rappelle aux policiers et ambulanciers qu'à moins d'être en présence d'un corps calciné, pu-trifié ou décapité, personne ne peut présumer d'un décès tant qu'un médecin ne l'a pas formellement constaté.

Les experts déposant à l'enquête n'ont pas hésité: Jacques Audet n'aurait pu être sauvé. Autour de midi, il avait absorbé près de 100 fois la dose quotidienne prescrite de Surmontil, en plus d'autres médicaments.

Sur son dictaphone, l'homme de 53 ans, qui était en convalescence

chez lui après une dépression nerveuse, avait annoncé qu'il s'appretait à prendre 130 comprimés du médicament. Et il avait déjà absorbé, selon lui, 85 capsules de Lec-

## Les suicides représentent 14 pour 100 des décès

♦ (PC) — Il y a quatre fois plus de suicides chez les hommes que chez les femmes, révèle le rapport annuel 1987 du coroner en chef du Québec.

Le rapport, qui a été publié récemment, indique également que 49 pour cent des 1,219 suicides survenus en 1987 au Québec se situent chez les 20-39 ans, tandis que 7 pour 100 sont commis par des gens âgés de moins de 19 ans.

Sur les 46,730 décès survenus l'an dernier, 9,361 — soit uniquement 20 pour 100 — ont été rapportés au coroner et, de ce nombre,

topan. Le patient, qui planifiait son suicide, avait amassé les médicaments.

Pris à doses massives, le Surmontil touche directement le cer-

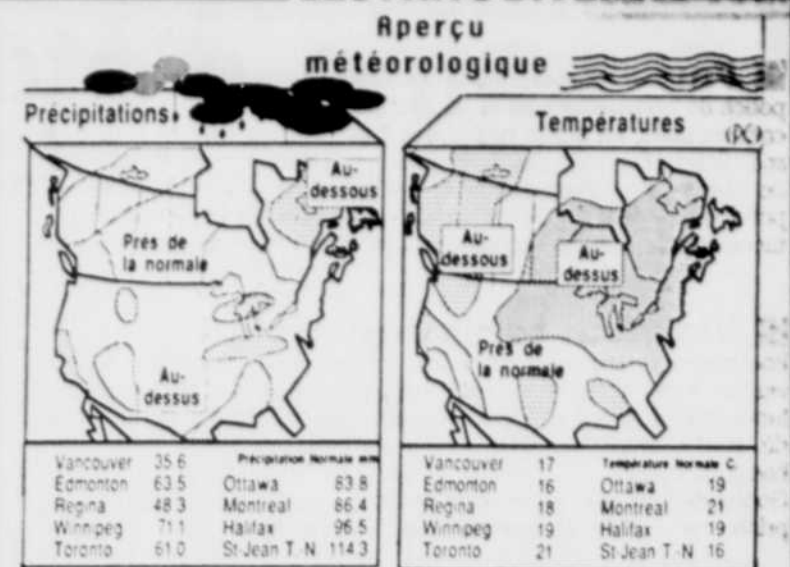
veau et provoque une dépression respiratoire. Ce qui est arrivé. Appelés aussitôt sur les lieux, les ambulanciers de Beauport ont tenu pour acquis que l'homme était décédé, comme semblaient l'indiquer les cinq examens successifs des signes vitaux.

Mais ils sont repartis prématurément, entre autres parce que les policiers, déjà sur les lieux, leur interdisaient pratiquement de toucher à quoi que ce soit, voire de déplacer le « malade ». La police voulait protéger « une scène de crime ».

Un peu plus tard, un médecin crut constater un pouls filant, de sours et lointains bruits cardiaques. Quoi qu'il en soit, M. Audet était mort quand il est arrivé à l'hôpital vers 17h00.

Le coroner en a profité pour exhorter policiers et ambulanciers à se montrer plus prudents.

## LES FAITS DIVERS



Selon les météorologues, les précipitations prévues au cours des 30 prochains jours sur la côte est du Canada seront au-dessous de la normale alors que les températures se retrouveront au-dessus de la normale saisonnière.

## Un violent orage s'est abattu sur la région de Montréal

♦ MONTREAL (PC) - La région montréalaise a essuyé une forte tempête en fin de journée, hier, qui a tenu la police de la Communauté urbaine de Montréal fort occupée, son service d'urgence devant répondre à plus de 30 appels à la minute.

La tempête n'aura toutefois causé que des dégâts matériels dans les secteurs de l'ouest et du nord de la métropole. Des arbres ont notamment été déracinés et des voitures ont été endommagées par la grêle.

Le Complexe Desjardins a lui aussi été victime de l'orage puisqu'une partie de sa verrière a volé en éclats sous la pression du vent et les vibrations des coups de tonnerre, causant des blessures mineures à deux personnes.

L'incident aurait cependant pu être plus grave puisqu'il est survenu vers 18h00, à la fermeture des boutiques et des bureaux du Complexe, au moment où une centaine de personnes se trouvaient encore sur les lieux.

L'orage s'est également fait sentir dans plusieurs municipalités de la région des Bois-Francs. La police de Thetford Mines et celle de Victoriaville rapportent des pannes d'électricité causées par des arbres qui se sont rompus sous la force du vent. Des autos ont été endommagées et des accidents ont été provoqués, mais personne n'a été blessé gravement. A Thetford Mines, les plaintes ont débuté vers 19h 15. La Sûreté du Québec de ce secteur a également eu à répondre à des plaintes reliées à l'orage.

NOS PRODUITS DE CHARCUTERIE ET DE JAMBONS SONT TOUS PRÉPARÉS PAR NOUS

STEAK T-BONE 8.11\$/lb

STEAK BOSTON SANS OS 8.11\$/lb

STEAK HAUT-DE-RONDE SANS OS 8.11\$/lb

ROSBIF FRANÇAIS SANS OS 8.11\$/lb

LA BOUCHERIE W.E. BÉGIN INC. 500, ST-JEAN — 524-5271 520, DE LA SALLE ET 535, DE LA REINE AVEC PARKING — 529-1331

**L'EXECUTIF**  
VOTRE BUREAU D'AFFAIRES  
3107, rue Sasseville, Ste-Foy 681-0153

Le patron sait compter: il s'installe à L'EXECUTIF!

ESPACES À BUREAUX FORMULE GAGNANTE «CLÉ EN MAIN» incluant:

- Aire de réception
- Service de réceptionniste et de secrétariat
- Bureaux luxueusement meublés
- Salles de conférence
- Système téléphonique
- Traitement du courrier
- Photocopieur, Fax, air climatisé, etc.

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE DANS UN ÉDIFICE PRESTIGIEUX: Le MANOIR DES GOUVERNEURS est situé au 3107 rue Sasseville, face à l'Auberge des Gouverneurs du boul. Laurier, à deux pas de l'échangeur du pont Laporte.

**VENTE de 10 à 50% sur tous les items en magasin**

**HATEZ-VOUS DERNIERE CHANCE**  
Vente se terminant samedi 6 août, 5 heures.

Disquettes DCDD 10 pour \$4.25

**IDO** 651-1882 sans frais: 1-800-463-5285  
3200, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy.

**STYLE MODE JEUNESSE**  
**Veston**  
tout coton déstructuré  
Pour hommes et jeunes hommes. Couleurs automnales.  
tout un prix **2995\$**

MODELES: Simple boutonnage Poches plaquées Coupe ample en front un veston décontracté d'une allure moins formelle.

GRANDEURS: P-M-G  
PANTALONS Sport Valeurs côtelée. Choix couleurs et grandeurs. **2295\$**

La ou on vous en offre toujours plus!

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

**COURS INTENSIFS D'ANGLAIS DANS LE VERMONT**

Cours à longueur d'année. Divers niveaux de cours. Cinq heures de cours par jour. Dates d'inscription convenant à tous. Préparation pour l'université.

ST. MICHAEL'S COLLEGE offre des cours intensifs d'anglais depuis 1954, en milieu mixte, catholique et universitaire, dans un environnement sûr. Logement. Possibilité de pratiquer tous les sports d'hiver.

**GÉRANCE DE COMMERCES, SCIENCES, INFORMATIQUE**

Nous offrons aussi des cours de troisième cycle dans les domaines suivants: gestion d'entreprises, sciences de l'éducation, enseignement de l'anglais langue seconde (TESL), psychologie clinique, etc.

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM  
ST. MICHAEL'S COLLEGE  
WINOOSKI, VERMONT 05404 USA

**NOUS AVONS DE TOUT DANS L'AMEUBLEMENT DE BUREAU USAGÉ OU NEUF**

Marchandise provenant du Mouvement Desjardins

VENEZ VOIR NOS AUBAINES

**GILBERT BOLDUC**  
8-C, route Trans-Canada Lévis G6V 4Z2  
bur.: 837-9811 / rés.: 837-9840

**HONDA SELECT** Le groupe

Lallier Sainte-Foy 687-2525	Auto Frank & Michel Boischatel 822-2252	E. G. Auto (1986) Inc. 833-2135 1-800-463-2286
Lallier Charlesbourg 627-1010	L'Ami Michel de Thetford-Mines 1-338-3558 1-800-463-6310	Automobiles Donnacona Itée 694-0396
Honda Degiro Montmagny 1-248-2133	Automobiles B.G.P. inc. Saint-Georges 1-228-5825	Dufour Honda La Malbaie 1-665-6432

**PARTEZ EN VACANCES AUX FRAIS DE "HONDA SELECT LE GROUPE"**

**RABAIS de 1500\$**

**Jos Prélude**  
mille cinq cents dollars  
**Bonnes Vacances**

PAYEZ À L'ORDRE DE: **EG**  
LA SOMME DE: **HONDA**  
SIGNATURE: Pour un temps limité.

**EG** auto (1986) inc. 40, rte Kennedy, Lévis (Qué.) G6V 6C4 833-2135 1-800-463-2286

À Valcartier

# Le camp d'été aura ramené 2,300 cadets

♦ À la fin de l'été, 2,300 cadets seront passés dans les baraques du camp de Valcartier. De par Claudette SAMSON

Sans avoir de donnée précise, mais en se fiant à sa propre expérience, le lieutenant-colonel François Bilodeau évalue cette proportion à environ un pour 100.

mener les jeunes vers la milice et ensuite les forces régulières. Maintenant, ces objectifs ont changé. Le camp des cadets de Valcartier accueillait les médias hier, à

qu'on se compare beaucoup à une colonie de vacances, parce qu'on n'est pas un centre d'entraînement militaire — loin de là ». N'empêche, doit-il admettre, que l'armée n'est pas loin, et que l'ensemble des activités est imprégné d'ambiance et de discipline militaire.

D'ailleurs, l'un des trois objectifs du camp est la sensibilisation aux divers éléments des Forces armées, les deux autres étant la « formation de bons citoyens et le développement des aptitudes sportives ».

L'atteinte de ces objectifs nécessite un budget d'environ \$2 millions.

**Récompense au mérite**

Ne va pas au camp d'été qui veut. Le choix des campeurs est fonction du mérite. « Il y a toujours une notion de mérite dans tout », précise M. Bilodeau. Donc, des 8,000 cadets que compte la province, quelque 6,000 sont laissés en plan, devant se contenter des activités de leur propre corps.

Pour « l'élite », le programme peut couvrir jusqu'à six ans. Une progression est établie, qui va de la familiarisation avec le camp pendant une période de deux semaines au « saut de la clôture » permettant de devenir officier et de s'occuper des plus jeunes.

Entre les deux, une panoplie de cours spécialisés, tels la photo, l'initiation aux régions arctiques, ou les



Petit exercice de boussole, histoire de bien s'orienter!

**Le défi**

À plusieurs moments au cours de l'entrevue, le mot « défi » revient. Vie de groupe, action, ce sont là les valeurs privilégiées sur lesquelles on appuie la formation des cadets, continuellement appelés à se dépasser.

Sur le terrain à 6h10 pour le réchauffement, garçons et filles apprennent à se débrouiller en forêt, tout autant qu'à manoeuvrer des armes.

Actuellement, le tiers des places est réservé aux filles, mais elles sont la moitié à occuper les postes d'officiers. C'est donc dire qu'une fois dans l'engrenage, les filles persèverent davantage que les garçons. Une réévaluation est en cours pour voir s'il serait opportun de réévaluer à la hausse la proportion de places réservées aux cadettes.

Les camps des cadets se terminent le 15 août. Le 14, en après-midi, la population sera conviée à une parade de clôture.



Un peloton de cadettes à l'exercice. Par terre, Lucie Tremblay, 15 ans, de Montréal.

ce nombre, une très faible proportion risque de faire le saut dans l'armée régulière.

« Au cours des années 50-60, explique-t-il, les programmes d'entraînement étaient conçus pour a-

deux semaines de la fin des camps. Dressant le portrait des lieux, le lieutenant-colonel Bilodeau note

LES SUPER AUBAINES ESTIVALES GENERAL MOTORS

# LES PRIX GM LES PLUS FRAIS EN VILLE



L'OFFRE PREND FIN

**LE 31 AOÛT 1988**

**HÂTEZ-VOUS! CAR CES SUCRÉES DE BONNES AUBAINES FONDENT VITE AU SOLEIL.**

REMISE DE **400\$** PONTIAC FIREFLY CHEVROLET SPRINT

**DES AUBAINES RAFRAÎCHISSANTES SUR CES CAMIONS GM:**

REMISE DE **500\$** PONTIAC GRAND AM BUICK SKYLARK OLDSMOBILE CALAIS

	REMISE*	BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT**	CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT**	RABAIS DE 500 \$**
PICK-UP COMPACTS S/T CHEVROLET ET GMC	500\$ plus	✓	ou ✓	ou ✓
PICK-UP COMPACTS S/T AVEC MOTEUR V6 DE 2.8 L CHEVROLET ET GMC	800\$ plus	✓	ou ✓	ou ✓
VÉHICULES COMPACTS SPORT UTILITAIRES (JIMMY/BLAZER)	500\$ plus	✓	ou ✓	
VÉHICULES COMPACTS SPORT UTILITAIRES AVEC MOTEUR V6 DE 2.8 L (JIMMY/BLAZER)	800\$ plus	✓	ou ✓	

REMISE DE **750\$** PONTIAC FIREBIRD CHEVROLET CAMARO

**BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT OU RABAIS DE 500 \$ SUR GRANDS PICK-UP C/K CHEVROLET ET GMC AVEC BOÎTE MANUELLE!**

\* Remise offerte directement par General Motors, disponible uniquement pour les acheteurs au détail. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique aux véhicules mentionnés enregistrement de 1988 et de l'année de fabrication précédente. Acheter et louer entre le 1<sup>er</sup> juillet 1988 et avant la fermeture des bureaux le 31 août 1988. L'offre comporte une participation du concessionnaire.

\*\* Boîte automatique offerte sans supplément pour les grands pick-up C/K neufs 1988. Au General Motors à hauteur de 500 \$ le prix de détail suggéré par le fabricant pour les grands pick-up C/K neufs 1988 équipés d'une boîte manuelle à 4 ou 5 vitesses. L'offre est réservée aux véhicules achetés et livrés entre le 1<sup>er</sup> juillet 1988 et le 31 août 1988. Elle est applicable aux véhicules achetés par les particuliers et remplacés les autres primes offertes aux clients.

\*\* Climatiseur standard, installé en usine, sans supplément de prix, pour les modèles neufs 1988 et 1987 des véhicules mentionnés, munis d'équipements spéciaux optionnels. Toutes les taxes applicables en sus, y compris la taxe d'accise fédérale. La boîte automatique offerte sans supplément de prix pour les modèles neufs 1988 et 1987 des véhicules mentionnés, munis d'équipements spéciaux optionnels. Le rabais de 500 \$ sur le prix de détail suggéré par le fabricant offert pour les modèles neufs 1988 et 1987 des véhicules mentionnés, équipés d'une boîte manuelle et munis d'équipements spéciaux optionnels. L'offre est valable que pour la vente au détail de véhicules vendus au détail entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août 1988. Tous les véhicules ne sont pas nécessairement disponibles immédiatement à partir du stock du concessionnaire. L'offre comporte une participation du concessionnaire.



VOYEZ SANS TARDER UN CONCESSIONNAIRE GM PARTICIPANT POUR TOUS LES DÉTAILS.  
**GENERAL MOTORS DU CANADA LTÉE**



Voir un concessionnaire GM participant au sujet des primes d'encouragement semblables pour parcs, offertes sur certains modèles.

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE  
COMPOSEZ **647-3270**  
OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6  
Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.  
Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

**SECRÉTAIRE JURIDIQUE**  
Minimum 2 ans d'expérience; connaissance Olivetti TV 250 serait un atout.  
Faire parvenir C.V. à:  
**CLARKSON, TÉTRAULT**  
112, rue Dalhousie  
Québec G1K 4C1

recherche  
**INVESTIGATEUR**  
avec connaissance en comptabilité, lecture de bilan, recherche d'informations bancaires. Possédant voiture.  
Ecrire à: C.P. 495  
Québec G1L 4W3

**ASSISTANT(E) DENTAIRE**  
avec cours ou minimum 6 mois d'expérience. Temps plein.  
**681-8141**

**PHARMACIEN(ENNE)S**  
demandé(e)s avec expérience  
Contactez  
**M. PIERRE LIPPENS**  
au  
**522-4791**

**REPRÉSENTANT**  
sur la route pour la vente d'équipement, d'outils et de produits industriels, pour un secteur déjà déterminé.  
Exigences: Machiniste avec expérience dans la vente.  
Faire parvenir C.V. au:  
**Dept 5726 - Le Soleil**  
390, Saint-Vallier est  
Québec G1K 7J6

**FRIGORISTES**  
nous recherchons frigoristes avec expérience pour oeuvrer en réfrigération industrielle et commerciale.  
**PAPILLON & FILS Ltée (J.C.)**  
André Papillon  
**(819) 374-4647**

# LE MONDE

## Moscou libère le jeune pilote ouest-allemand Mathias Rust

♦ (D'après AFP, AP) - Mathias Rust, le jeune Allemand de l'Ouest qui avait défié la puissante défense anti-aérienne soviétique en atterrissant le 28 mai 1987 sur la place Rouge à Moscou, a été libéré hier de la prison du KGB dans la capitale soviétique après 14 mois de détention en URSS.

La décision par le Soviet suprême de la libération anticipée et de l'expulsion de ce « fou volant », condamné le 3 septembre 1987 à quatre ans de camp de travail, a été annoncée hier par une dépêche laconique du service intérieur de l'agence TASS, sans aucune explication.

Le jeune pilote, arrivé en URSS aux commandes d'un petit monomoteur, a quitté la capitale soviétique hier soir (heure locale) à bord d'un vol régulier de la compagnie ouest-allemande Lufthansa en direction de Hambourg (nord de la RFA).

Âgé aujourd'hui de 20 ans, Mathias Rust avait stupéfié le monde en posant son Cessna 172 devant le Kremlin, après avoir déjoué les radars soviétiques de la frontière finlandaise à Moscou.

L'exploit du jeune homme avait provoqué deux jours plus tard le départ du ministre soviétique de la Défense, le maréchal Sergueï Sokolov, qui faisait « valoir ses droits à la retraite », et de son adjoint, le maréchal Alexandre Koldounov, chef de la défense anti-aérienne, limogé sous l'accusation de « négligence ».

## Les Iraniens font état de progrès

♦ NEW YORK (AFP) - Des diplomates iraniens aux Nations unies ont fait état de progrès hier dans les efforts de médiation du secrétaire général Javier Perez de Cuellar entre Téhéran et Bagdad.

Comme on lui demandait si les discussions étaient dans l'impasse, l'ambassadeur iranien aux Nations unies, M. Mohammad Jaafar Mahallati, a déclaré que « ce n'était pas comme cela » qu'il interprétait les efforts du secrétaire général, M. Perez de Cuellar.

Un conseiller de l'ambassade iranienne, M. Mohammad Javad Zarif, a déclaré que « des progrès »

avaient été faits. Dans les milieux officiels de l'ONU, on estime également que les « choses avancent ».

Se refusant à toute précision pour ne pas compromettre les négociations qui sont dans une « phase très délicate », l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, le général Vernon Walters, a lui aussi affirmé hier soir que les choses évoluaient « dans une direction favorable à la paix ».

Officiellement, l'Iran continue à n'envisager des négociations directes avec l'Irak qu'après l'instauration d'un cessez-le-feu, tandis que Bagdad exige que ces négociations s'ouvrent au préalable.

Arrivé à Moscou en début de soirée, il effectuait trois petits tours au-dessus de la place Rouge avant d'atterrir près de la cathédrale Saint-Basile. Pendant deux heures, le jeune pilote descendu de son appareil dans une combinaison rouge vif signait des autographes aux Moscovites ébahis.

Arrêté et incarcéré à Lefortovo, la prison du KGB dans la capitale soviétique, Rust était condamné le 4 septembre 1987 à quatre ans de camp de travail après un procès public de trois jours. Plaidant coupable, le jeune pilote avait affirmé qu'il avait voulu « apporter sa contribution personnelle à la cause de la paix ».

Admiration  
En RFA, l'exploit de Mathias Rust avait d'abord forcé l'admiration, puis déclenché l'hilarité aux dépens des Soviétiques incapables

de surveiller leur espace aérien. Le gouvernement du chancelier Helmut Kohl, alors en plein effort de rapprochement avec l'URSS, avait cependant préféré calmer cet enthousiasme de l'opinion publique en dénonçant « l'inadmissible légèreté » du jeune pilote.

Peu à peu, le silence s'était fait sur l'affaire Rust. Seuls ses parents continuaient à le voir régulièrement en prison pour ensuite rendre compte de leur visite à l'hebdomadaire Stern, qui a passé avec eux un contrat d'exclusivité de plusieurs centaines de milliers de DM.

Hier, le gouvernement ouest-allemand et l'ensemble des partis politiques ont accueilli avec joie l'annonce de la décision du Soviet suprême et le ministre des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a salué ce « signe des efforts des autorités soviétiques pour résoudre les questions humanitaires ».

Après son retour en RFA, Mathias Rust devra être entendu par la

justice ouest-allemande qui lui reproche d'avoir « mis en danger le trafic aérien » et « fait de fausses déclarations ». De son audition dépendra la décision d'ouvrir une procédure ou de classer le dossier.

Le jeune pilote a d'ailleurs disparu peu après son arrivée hier à Francfort et n'a pas été aperçu à Hambourg où il habite.

### Interview

Au cours d'une interview pendant le trajet Moscou-Francfort, Mathias Rust a précisé qu'il choisirait le moment pour évoquer ses 14 mois de détention en URSS. Il a néanmoins confié qu'il avait éprouvé des sentiments de désespoir et de solitude durant son séjour à la prison moscovite de Lefortovo.

Comme on lui demandait d'expliquer pourquoi l'URSS l'avait libéré avant la fin de sa peine, il a répondu seulement: « humanité ».

« J'étais un enfant quand je suis arrivé, je reviens comme un adulte.



Mathias Rust est arrivé hier soir à l'aéroport de Francfort, en route pour Hambourg, sa ville natale.

C'est vraiment remarquable », a déclaré le jeune homme, apparaissant en bonne santé.

Et il ne rééditera pas son exploit: « non, c'est fini. Ce n'était pas responsable ». Il a décrit son atterrissage sur la place Rouge comme « un

simple commencement » de ses efforts pour rapprocher l'Est et l'Ouest. « Je continuerai le travail, mais plus de crimes, rien que des choses légales », a-t-il dit.

Il a qualifié de bonnes ses conditions de détention.

## La loi martiale décrétée à Rangoon

♦ RANGOON (AFP, AP) - Le nouvel « homme fort » de la Birmanie, le général Sein Lwin, a décrété hier la loi martiale à Rangoon à la suite de manifestations étudiantes qui ont créé une « situation incontrôlable pour les autorités civiles », a annoncé la radio officielle birmane.

Le commandement militaire a été autorisé à « exercer certaines fonctions judiciaires », a précisé la radio citant une proclamation signée par le général Sein Lwin qui a remplacé à la tête de l'État et du parti unique birman le général Ne Win après sa démission, il y a onze jours.

L'état d'urgence et la loi martiale ont été imposés à 19H00 locales dans 27 districts de la capitale « afin de sauvegarder la vie et la propriété des habitants et d'accomplir le vœu des étudiants qui désirent étudier

paisiblement », a ajouté Radio-Rangoon.

Hier, de nouvelles manifestations étudiantes ont été observées à Rangoon. Des milliers de jeunes, auxquels se sont joints de moines bouddhistes et des travailleurs, ont défilé dans le centre ville près de l'ambassade des États-Unis et de la pagode de Sule en réclamant davantage de démocratie, ont indiqué des témoins.

Les manifestations avaient commencé peu après midi lorsque des militants étudiants étaient sortis de la pagode de Sule pour se rendre dans différents établissements d'enseignement supérieur, fermés depuis juin dernier, ont rapporté ces témoins.

Les étudiants ont forcé plusieurs bureaux officiels et magasins des environs à fermer leurs portes. Les manifestants, dont beaucoup avaient le visage camouflé, ont jeté

des pierres sur des cars de ramassage scolaire du gouvernement, selon les mêmes sources.

À Prome, la ville natale du général Ne Win située à 275 km au nord de Rangoon, la loi martiale était déjà en vigueur depuis le 22 juillet dernier, à la suite d'émeutes, selon les autorités.

Le général Sein Lwin, désigné il y a une semaine comme nouveau président et chef du parti, est considéré comme l'un des responsables de la répression en Birmanie depuis 1962, date de la prise du pouvoir par le général Ne Win, dont il est un proche. Il est notamment accusé d'avoir ordonné à la police de tirer sur des étudiants lors des émeutes en mars dernier, qui ont fait 43 morts, selon un bilan officiel, et plus de 100 selon certaines sources.

Ces troubles, estiment les obser-

vateurs, sont la conséquence de l'appauvrissement du pays sous le régime d'un socialisme pur et dur, largement isolé du reste du monde.

Un congrès du Parti du programme socialiste birman, qui avait officiellement désigné le général Sein Lwin, avait également décidé, le 24 juillet, des réformes destinées à libéraliser l'économie et ouvrir le pays vers l'étranger.

Mais tout en prônant une ouverture économique, le général Sein Lwin a porté un coup préventif contre l'opposition en faisant arrêter une dizaine de ses dirigeants potentiels. Parmi eux se trouve M. Aung Gyi, ancien général et proche du général Ne Win au moment de sa prise de pouvoir, qui avait pris ses distances avec le régime dès 1963. Il s'était dès cette époque prononcé pour une politique économique libérale et avait démissionné de ses fonctions.

**Chez MIKES**  
Venez jouer  
L'heureuse GAGNANTE à SOREL du concours  
**LA FOLIE DU CASSE-TÊTE**

Dans le cadre de ce concours, présenté dans tous les restaurants Mikes, la gagnante du Mikes de Sorel est Madame Pauline Larivière, qui mérite un voyage pour deux personnes au Super-Club Decameron de Carthagène, en Colombie, incluant: avion, hôtel, tous les repas, consommations, activités, taxes et pourboires. Apparaissent sur la photo, dans l'ordre habituel: M. Sylvain Bibeau, gérant de Mikes, Yvan Larivière, le fils de la gagnante, Mme Larivière, et M. René Kirouac, de Mirabelle Tours.

LESOLEIL TOYOTA MIRABELLE

**FUTON SOFA LIT**

Position lit

Position chaise longue

Offert en lit simple, double, queen

**FUTON et BASE 216\$**  
double, avec 4 po futon

Position sofa

Des futons pour tous les goûts, tous les budgets, de qualité supérieure!

Nombreux nouveaux tissus disponibles

**Conto LE GÉANT DU FUTON**  
2017, 1<sup>re</sup> Avenue, Québec  
523-8784

**Chez Telfière**

**Prix du Meilleur Commerçant des Le Choix Consommateurs 1988**

**SUPER-VENTE DE STORES**

Personne ne vend moins cher... personne ne vend autant!

STORES VERTICAUX			
PVC (vinyle)			
Grandeur	Prix Ti-Frère	Grandeur	Prix Ti-Frère
20x45	6 <sup>99</sup>	24x64	16 <sup>99</sup>
22x45	8 <sup>99</sup>	27x64	17 <sup>99</sup>
24x45	10 <sup>99</sup>	30x64	18 <sup>99</sup>
27x45	11 <sup>99</sup>	32x64	20 <sup>99</sup>
30x45	12 <sup>99</sup>	34x64	22 <sup>99</sup>
31x45	13 <sup>99</sup>	36x64	22 <sup>99</sup>
33x45	13 <sup>99</sup>	38x64	22 <sup>99</sup>
36x45	13 <sup>99</sup>	40x64	23 <sup>99</sup>
38x45	14 <sup>99</sup>	42x64	23 <sup>99</sup>
40x45	14 <sup>99</sup>	44x64	23 <sup>99</sup>
44x45	15 <sup>99</sup>	48x64	23 <sup>99</sup>
48x45	18 <sup>99</sup>	54x64	26 <sup>99</sup>
54x45	22 <sup>99</sup>	60x64	29 <sup>99</sup>
60x45	27 <sup>99</sup>		

Choix de couleurs. À partir de: **49<sup>99</sup>**  
Grandeur: 72x84 po (porte-patio)

STORES HORIZONTAUX			
PVC			
Grandeur	Prix Ti-Frère	Grandeur	Prix Ti-Frère
20x45	6 <sup>99</sup>	24x64	16 <sup>99</sup>
22x45	8 <sup>99</sup>	27x64	17 <sup>99</sup>
24x45	10 <sup>99</sup>	30x64	18 <sup>99</sup>
27x45	11 <sup>99</sup>	32x64	20 <sup>99</sup>
30x45	12 <sup>99</sup>	34x64	22 <sup>99</sup>
31x45	13 <sup>99</sup>	36x64	22 <sup>99</sup>
33x45	13 <sup>99</sup>	38x64	22 <sup>99</sup>
36x45	13 <sup>99</sup>	40x64	23 <sup>99</sup>
38x45	14 <sup>99</sup>	42x64	23 <sup>99</sup>
40x45	14 <sup>99</sup>	44x64	23 <sup>99</sup>
44x45	15 <sup>99</sup>	48x64	23 <sup>99</sup>
48x45	18 <sup>99</sup>	54x64	26 <sup>99</sup>
54x45	22 <sup>99</sup>	60x64	29 <sup>99</sup>
60x45	27 <sup>99</sup>		

Véniennne de 1 pouce, grand choix de couleurs. Livraison immédiate.

STORES PLISSÉS			
Grandeur	Prix Ti-Frère	Grandeur	Prix Ti-Frère
20x45	9 <sup>99</sup>	20x64	14 <sup>99</sup>
24x45	13 <sup>99</sup>	24x64	17 <sup>99</sup>
27x45	14 <sup>99</sup>	27x64	20 <sup>99</sup>
30x45	16 <sup>99</sup>	30x64	22 <sup>99</sup>
36x45	19 <sup>99</sup>	36x64	25 <sup>99</sup>
38x45	20 <sup>99</sup>	38x64	26 <sup>99</sup>
44x45	23 <sup>99</sup>	48x64	33 <sup>99</sup>
48x45	25 <sup>99</sup>	54x64	38 <sup>99</sup>
54x45	28 <sup>99</sup>	60x64	42 <sup>99</sup>
60x45	30 <sup>99</sup>		

Grand choix de couleurs

TOILES			
Au plus bas prix à Québec			
UNI	Grandeur	Prix Ti-Frère	AVEC FRANGES
	28x58	9,99\$	Grandeur
	37x70	10,99\$	28x58
	43x70	13,99\$	37x70
	49x70	15,99\$	43x70
	55x70	18,99\$	49x70
	64x70	28,99\$	55x70
	73x70	32,99\$	64x70
	85x70	54,99\$	73x70
			85x70

Prix Ti-Frère: 14,99\$, 15,99\$, 19,99\$, 22,99\$, 25,99\$, 36,99\$, 41,99\$, 63,99\$

**LES MARQUES LES PLUS RÉPUTÉES À BAS PRIX**  
DRACO, BERGEMONT, LOOVER-DRAPE, ALTEX, PRÉ-MO, LEVELOR, S.V.M., VERTISOL, etc.

215, boulevard Hamel (face à l'hôpital Christ-Roi) 681-6023

## LE MONDE

# Reagan refuse le projet de budget pour la Défense

♦ WASHINGTON (AFP, Reuter) - Le président Ronald Reagan a mis son veto au projet de budget de \$299,5 milliards adopté par le Congrès au chapitre de la Défense pour 1989, en soulignant qu'il affaiblirait militairement les États-Unis, mais les démocrates l'accusent d'avoir voulu ainsi donner un nouveau coup de pouce à la cam-

pagne électorale de son vice-président George Bush.

« C'est une question de sécurité nationale », a déclaré M. Reagan devant la presse à la Maison-Blanche. « Cette loi signifierait un changement fondamental de direction pour notre défense nationale, un retour d'une position de force et de succès

prouvés à la faiblesse (...) des années 1970 », a-t-il dit.

Il a souligné que le projet de loi « mettrait gravement en danger le programme » d'Initiative de défense stratégique (IDS, « guerre des étoiles ») et offrirait « des concessions unilatérales aux Soviétiques » en réduisant la marge de manoeuvre des États-Unis à un moment où ils négocient une réduction des armes stratégiques.

Le projet de loi, adopté le 14 juillet par les deux chambres du Congrès, prévoit \$299,5 milliards de dépenses militaires pour l'année fiscale 1989 qui débutera le 1er octobre prochain, ce qui correspond à ce qu'avait demandé le président Reagan. Mais il n'autorise que \$4 milliards pour l'IDS, alors que M. Reagan avait demandé \$4,8 milliards.

En refusant une telle loi, contre l'avis du secrétaire à la Défense Frank Carlucci et au risque de retarder l'adoption d'un budget définitif pour le Pentagone, M. Reagan, bien qu'il ait démenti que cette décision soit « politique », a offert un nouveau cadeau à M. Bush.

Le candidat républicain à la succession de M. Reagan, qui est largement devancé par son rival démocrate Michael Dukakis dans les sondages, tente de se démarquer de ce dernier en se faisant l'avocat d'une défense forte et en affirmant que M. Dukakis est au contraire timide en cette matière.

Déjà mardi, M. Reagan, à la surprise générale et contre ses principes de non-intervention de l'Etat fédéral dans le secteur privé, avait décidé de ne pas opposer son veto à un projet de loi du Congrès à majorité démocrate prévoyant un préavis de 60 jours pour tout licenciement dans des entreprises de plus de 100 employés. Il enlevait ainsi une épine du pied du vice-président, qui n'avait pas pris position sur ce projet de loi très populaire, ce qui le soumettait aux attaques de M. Dukakis.



L'armée israélienne a fait sauter ou barricadé hier une douzaine de maisons appartenant à des familles arabes de Cisjordanie, dont les enfants sont accusés d'avoir lancé des engins incendiaires sur les forces de l'ordre pendant les troubles qui secouent les territoires occupés depuis huit mois.

# Hussein n'a pas consulté l'OLP

♦ BAGDAD (AFP, AP) - Le Conseil central de l'OLP (CCOLP) a affirmé hier que la Jordanie « n'a procédé à aucune concertation avec l'OLP » avant d'annoncer, dimanche, la rupture des liens légaux et administratifs avec la Cisjordanie.

Le CCOLP a recommandé au Comité exécutif de l'OLP (CEOLP) d'étudier tous les aspects et les répercussions possibles de cette décision, afin de prendre les dispositions nécessaires à cet égard », dans le communiqué publié à Bagdad à l'issue de ses travaux.

Le texte appelle également le CEOLP à « entreprendre des contacts avec la Jordanie, les pays arabes, les États amis et les instances internationales, dans le but de renforcer la lutte du peuple palestinien ».

Le roi Hussein avait annoncé dimanche, dans un discours à la nation, la rupture des liens « juridiques et administratifs » de son pays avec la Cisjordanie.

Hier, plusieurs parlementaires de la droite israélienne se sont rendus près du pont Allenby qui enjambe le Jourdain et ont demandé à Israël d'annexer la Cisjordanie puisque le roi Hussein y a renoncé. ♦

## Une plaisanterie ratée?

♦ WASHINGTON (AFP, AP) - Le président Ronald Reagan a fait sensation hier en répondant par une petite phrase aussi dure qu'ambiguë à la question d'un journaliste qui lui demandait s'il estimait que le candidat démocrate à la Maison-Blanche Michael Dukakis devrait rendre public son dossier médical.

« Je ne vais pas m'en prendre à un invalide », a dit avec un sourire M. Reagan. Cette phrase a aussitôt mis en émoi toute la presse qui s'interrogeait sur ce qu'il avait exactement voulu dire, car la question posée se rapportait au refus de M. Dukakis de publier son dossier médical complet, alors qu'une rumeur circule depuis quelques semaines selon laquelle il aurait reçu des soins psychiatriques dans le passé.

Mais quelques minutes plus tard, lors d'un autre contact avec des journalistes, M. Reagan, sans être questionné, a fait une mise au point en déclarant: « Tout à l'heure, j'ai tenté de faire une plaisanterie. C'était une blague (...) mais je crois que l'état de santé d'un président est quelque chose que le public a le droit de connaître ». À la question de savoir si son commentaire initial était fondé sur des informations particulières en sa possession, il a répondu: « J'ai simplement essayé d'être drôle et ça n'a pas marché ».

Selon les rumeurs relatives à l'état de santé de Michael Dukakis, il aurait souffert de dépression ayant nécessité des soins à deux reprises, une première fois en 1973, après la mort de son frère aîné Stelian, qui avait été renversé par une voiture, et en 1978, lorsqu'il avait été sévèrement battu, contre toute attente, dans une tentative de réélection après son premier mandat comme gouverneur du Massachusetts.

Ces allégations sont apparues lors de la convention démocrate d'Atlanta (Géorgie) à la mi-juillet sous forme de tracts glissés sous la porte des chambres d'hôtel occupées par des journalistes et signés de la « Commission politique nationale démocrate », l'organisation politique du leader d'extrême droite Lyndon LaRouche.

Elles ont été démenties par le porte-parole de M. Dukakis, M. Dayton Duncan, dans des appels téléphoniques non sollicités à plusieurs organes de presse américains. Réagissant à la déclaration du président Reagan, M. Dukakis a lui-même affirmé hier à Boston qu'il ne sentait nullement offensé et qu'il n'y avait pas lieu de demander des excuses.

À la suite d'informations similaires, qui s'étaient révélées fondées, le sénateur Thomas Eagleton, choisi en 1972 comme co-listier par le candidat démocrate à la présidence George McGovern, avait été contraint de se retirer du ticket. M. Eagleton avait reconnu avoir souffert de dépression nerveuse et subi des traitements aux électrochocs. ♦

# Assassinat d'Indira Gandhi: un des trois Sikhs est relaxé

♦ NEW DELHI (AFP, AP) - La Cour suprême de New Delhi a confirmé hier la peine capitale contre deux Sikhs accusés de participation et de complicité dans

l'assassinat de la première ministre Indira Gandhi en octobre 1984, mais relaxé à la surprise générale le troisième accusé sikh.

Plusieurs régions du nord de l'Inde où résident d'importantes communautés sikhs, ainsi que New Delhi, ont été aussitôt placés en état d'alerte, dans la crainte d'une vague d'une flambée de violence.

Dans une Cour suprême entièrement bouclée par les forces de police, un jury de trois juges a rejeté les appels en révision des peines de mort prononcées en 1986 par la haute cour de Delhi contre l'ancien officier de police Satwant Singh, l'un des assassins du chef du gouvernement indien, et d'un fonctionnaire, Kehar Singh, accusé de complicité. Il a en revanche acquitté Balbir Singh, inspecteur des services de sécurité de la première ministre, en estimant que « l'accusation de conspiration n'avait pu être prouvée contre lui ».

« Je suis très heureux que justice soit enfin faite, car ils détenaient un innocent », a déclaré après le verdict le frère de Balbir, M. Swaran Singh.

L'un des condamnés, Kehar Singh, a demandé la révision de la sentence qui sera exécutoire au bout de 30 jours, si le président in-

dien n'accorde pas sa grâce. Les deux hommes doivent être pendus.

Le 31 octobre 1984, Indira Gandhi était assassinée par deux gardes du corps sikhs. Dans les jours qui suivaient, la violence se déchaîna contre les Sikhs dans plusieurs villes de l'Inde, faisant plus de 2,000 morts, en majorité des Sikhs.

Les Sikhs ne représentent que deux pour 100 des 800 millions d'Indiens, mais sont majoritaires dans l'État du Pendjab (nord-ouest) où les séparatistes luttent pour l'instauration d'un État réservé à leur communauté, le « Khalistan ». L'assassinat de Mme Gandhi était intervenu après l'intervention des forces indiennes au Temple d'or d'Amritsar, sanctuaire des Sikhs, qui avait fait plus de 1,200 morts.

Depuis l'accession de M. Rajiv Gandhi au pouvoir, la violence des troubles entre Sikhs et Hindous s'est accrue (1,630 morts depuis le début de 1988).

Le gouvernement indien a accusé mardi le Pakistan d'attiser la violence sikh dans le cadre d'un complot international visant à déstabiliser le pays et à assassiner M. Gandhi. Ce dernier avait échappé en 1986 à un attentat des séparatistes sikhs. ♦

# Destitution d'un juge de Floride recommandée

♦ WASHINGTON (AFP) - La Chambre des représentants américaine a voté hier en faveur de la destitution pour corruption d'un juge fédéral noir de Floride, M. Alcee Hastings, et demandé au Sénat de confirmer cette décision.

Cette procédure, dite de « impeachment », ne peut s'appliquer qu'aux personnages publics les plus importants, y compris le chef de l'exécutif. Elle n'avait été utilisée que 14 fois jusqu'ici dans l'histoire américaine, dont 11 contre des juges fédéraux, qui sont nommés à vie. Le Sénat ne pourra décider de la destitution éventuelle qu'à la majorité des deux tiers.

La Chambre des représentants s'est prononcée par 413 voix contre 3, suivant l'avis de sa commission judiciaire, qui avait considéré à l'unanimité que le juge Hastings était coupable d'avoir reçu des pots-de-vin de \$150,000 de la part de racket-

teurs, d'avoir menti pendant son procès pénal et d'avoir compromis des enquêtes du FBI en laissant se produire des « fuites » sur leur contenu.

L'affaire Hastings défraye la chronique judiciaire américaine depuis plusieurs années du fait de la personnalité du défendeur, le premier juge fédéral noir à avoir été nommé en Floride et qui impute ses ennemis au « racisme ». Il avait été acquitté à l'issue d'un procès pénal en 1983, mais des juges d'une cour d'appel avaient ouvert son dossier. M. Hastings proteste de son innocence.

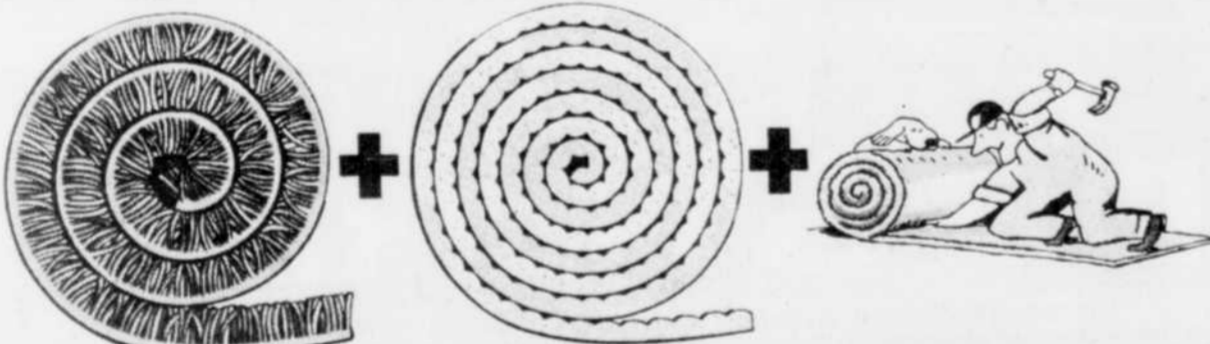
La dernière procédure de ce type avait abouti en octobre 1986 à la destitution du juge de Las Vegas Harry Claiborne pour fraude fiscale, alors que le cas précédent remontait à 1936 (il concernait également un juge de Floride, Halsted Ritter). ♦

■ **Fin d'une errance de 17 ans** - WILLIAMSBURG, Virginie (AFP) - Un Américain amnésique qui errait à travers le pays depuis 17 ans s'est soudainement rappelé dans l'hôpital psychiatrique de Williamsburg son nom et a pu retrouver mardi sa famille. Frank Caswell, 51 ans, avait quitté Dover (New Hampshire) en 1971 sans avertir personne et sans papiers d'identification. Ensuite, il se rappelle simplement avoir erré de ville en ville en auto-stop, mendiant pour se nourrir et passant ses nuits dans les refuges pour sans-abris. Il avait été envoyé à l'hôpital psychiatrique en novembre dernier, après que des responsables d'un refuge de Norfolk (Virginie) eurent remarqué son comportement. C'est là qu'il vient de se souvenir de son nom et de sa ville. Son père étant depuis décédé, les autorités ont toutefois pu localiser sa soeur aînée.

■ **Le Hezbollah nie** - BEYROUTH (AFP) - Le Hezbollah pro-iranien a catégoriquement démenti, hier à Beyrouth, les déclarations du ministre syrien de la Défense, le général Moustapha Tlass, qui a accusé la formation intégriste d'avoir enlevé Alfred Schmidt, un ressortissant ouest-allemand libéré en septembre 1987. Le ministre syrien avait déclaré, dans une interview au magazine ouest-allemand Stern diffusée mardi, que la société Siemens avait versé \$10 millions de dollars US à la formation chiite pour obtenir la libération de son ingénieur.

# La Factorerie de Tapis

# LE SOLDE 3 POUR 1



## TAPIS + SOUS-TAPIS + INSTALLATION POUR LE PRIX DU TAPIS SEULEMENT

**ÉCONOMISEZ 9,50\$**

**"SUPERB"**

- un tapis Saxony pelucheux
- fait de fibres résistant naturellement aux taches

PRIX SPECIAL **19,99 \$**

UNE VALEUR DE: 29,49 \$ la v<sup>tt</sup>

**ÉCONOMISEZ 8,50\$**

**"THUNDER"**

- un tapis à mèches et à boucles ton sur ton
- offert en 8 jolis coloris

PRIX SPECIAL **19,99 \$**

UNE VALEUR DE: 28,49 \$ la v<sup>tt</sup>

**ÉCONOMISEZ 16,50\$**

**"ROYAL STAR"**

- un tapis Saxony durable fait à 100% de nylon
- traité au SCOTCHGARD® pour en faciliter l'entretien.

PRIX SPECIAL **23,99 \$**

UNE VALEUR DE: 40,49 \$ la v<sup>tt</sup>

**ÉCONOMISEZ 8,50\$**

**"SIGNATURE"**

- un ravissant tapis Saxony
- tapis RESISTACHE® certifié par Du Pont

PRIX SPECIAL **24,99 \$**

UNE VALEUR DE: 33,49 \$ la v<sup>tt</sup>

**ÉCONOMISEZ 13,50\$**

**"MOONSHADOWS"**

- un tapis ciselé aux coloris multiples
- traité au SCOTCHGARD® pour résister à la saleté.

PRIX SPECIAL **26,99 \$**

UNE VALEUR DE: 40,49 \$ la v<sup>tt</sup>

**ÉCONOMISEZ 20,50\$**

**"FIFTH AVENUE ROYALE"**

- une moquette épaisse et moelleuse
- la protection exceptionnelle du TRAITEMENT ANTI-TACHES DE SCOTCHGARD®

PRIX SPECIAL **28,99 \$**

UNE VALEUR DE: 49,49 \$ la v<sup>tt</sup>

Factorerie de Tapis  
Revêtements Mode

**Vous satisfaire c'est c'qu'on sait faire le mieux**

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DE COUVRE-PLANCHERS AU CANADA.

5500 BOUL. DES GRADINS  
622-1430

MAGASINEZ À DOMICILE SANS OBLIGATION. TÉLÉPHONÉZ ET DEMANDEZ UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE.  
HEURES D'OUVERTURE: Du lundi au mercredi de 9h00 à 18h00 Jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00 Samedi de 9h00 à 17h00



**Contre « l'armée de l'apartheid »**

Cent quarante-trois Sud-Africains blancs ont annoncé hier, dans une déclaration commune, leur décision de ne pas faire leur service militaire. Ils risquent des peines pouvant aller jusqu'à six ans de prison. Les signataires ont tenu plusieurs conférences de presse dans le pays, notamment à l'université Witwatersrand de Johannesburg, pour annoncer leur décision. « Servir dans l'armée sud-africaine, ce n'est pas contribuer à la paix dans notre pays », affirment-ils dans leur déclaration. Ils demandent au gouvernement de les laisser effectuer un service civil. Parmi ces 143 personnes, 70 sont étudiants, les autres sont médecins, juristes, physiciens, prêtres ou ingénieurs. En Afrique du Sud, seuls les Blancs font un service militaire de deux ans, suivi de deux années supplémentaires de service dans des camps militaires. Le mois dernier, un jeune Blanc de 25 ans, David Bruce, avait été condamné à 6 ans de prison pour avoir refusé de servir dans ce qu'il avait appelé « l'armée de l'apartheid ».

**De la cocaïne dans un entrepôt de Pan Am**

♦ CARACAS (AFP) - Deux Vénézuéliens ont été interpellés après la découverte, hier, de plus de 100 kilogrammes de cocaïne dans un entrepôt de l'aéroport Simon Bolívar, a-t-on annoncé de source policière.

Les 104 kilogrammes de drogue, dissimulés dans un entrepôt de la compagnie aérienne Pan Am,

étaient répartis en 86 paquets dont l'emballage de plastique était maculé de graisse de voiture - vraisemblablement afin de tromper l'odorat des chiens de la Garde nationale.

La cocaïne devait être embarquée ce matin à bord du vol 442 de Pan Am à destination de Miami, a annoncé la Garde nationale.

Les autorités n'ont pas divulgué

l'identité des deux personnes interpellées mais ont précisé que toutes deux étaient des employés de Pan Am. Trois autres personnes sont recherchées dans le cadre de cette affaire, a-t-on appris de même source.

**L'Angola et Cuba rejettent les propositions de Pretoria**

♦ GENEVE (AFP, AP) - Cubains et Angolais ont rejeté hier les propositions sud-africaines, dévoilées la veille à Pretoria, pour un règlement précis et rapide des questions angolaise et namibienne, mais les négociateurs et le médiateur américain ont décidé de poursuivre quand même leurs entretiens.

Deux responsables américains ont laissé entendre que l'Afrique du Sud avait porté atteinte au principe de la confidentialité en rendant publiques ses propositions.

Les négociations, dont c'est actuellement la cinquième ronde et qui devraient prendre fin aujourd'hui, paraissent plus que jamais sur le point d'aboutir.

Le point fondamental de divergence porte sur le lien formel que l'Afrique du Sud a établi, en vertu de ces principes, entre l'indépendance de la Namibie et le retrait des troupes cubaines d'Angola.

Une interprétation que récuse la délégation cubaine, qui, dans un communiqué publié hier matin, ne voit dans le texte paraphé par les parties le 13 juillet dernier à New York aucune mention de cette coïncidence et dénie tout droit de regard à l'Afrique du Sud. Le retrait des forces cubaines, estime-t-elle, ne peut être décidé que par « l'Angola et Cuba, de manière souveraine, quand auront cessé les menaces à

l'intégrité et à la souveraineté de l'Angola ».

Pour les Sud-Africains, il devrait y avoir simultanéité entre l'organisation d'élections libres en Namibie, le 1er juin 1989, et le retrait total des 50,000 hommes du contingent cubain d'Angola.

Le texte paraphé le 13 juillet à New York demande à l'Afrique du Sud de retirer son administration de Namibie et à Cuba de rapatrier toutes ses troupes d'Angola, sans établir de lien explicite dans le temps. Il est en revanche très clair sur le fait que ce retrait se fondera sur un accord entre Angolais et Cubains, sous la supervision des Nations unies.

Sur la forme, la révélation publique à Pretoria des propositions avancées quelques instants auparavant à la table de négociations à Genève a soulevé la colère des délégations socialistes, qui y ont vu un manquement à l'éthique, une violation du principe de la confidentialité, quand ce n'est pas, comme l'a dit M. Moura, « une manoeuvre » révélant « mauvaise foi et manque de sérieux ».

Le médiateur américain, M. Chester Crocker, a lui-même laissé filtrer sa mauvaise humeur: « Nous parlons à la table des négociations plutôt qu'en public. Nous appelons toutes les parties à en faire autant », a-t-il dit.

**Une forte explosion secoue le centre de Johannesburg**

♦ JOHANNESBURG (AFP, Reuter) - Une forte explosion a secoué hier soir le centre de Johannesburg, près d'une zone militaire qui a déjà été la cible d'une autre attaque, mais n'a pas fait de victimes, selon les responsables municipaux.

La déflagration, qui pourrait être due à l'explosion d'une voiture piégée, selon un policier sud-africain présent sur les lieux, s'est produite près du quartier général de la ré-

gion militaire du Witwatersrand.

Une voiture piégée avait explosé, en juillet 1987, près du même quartier général en faisant 68 blessés. Samedi, une femme avait été tuée et 56 personnes blessées par l'explosion d'une mine-ventouse placée dans un restaurant de Benoni, près de Johannesburg. Enfin, le mois dernier, deux personnes avaient trouvé la mort dans un attentat à la voiture piégée à l'extérieur d'un stadium de Johannesburg.

**ACCESSOIRES D'ÉQUITATION**

- LICOU
- BRIDE
- ÉTRILLE
- BROSSE
- COUVERTURE

PRODUITS D'ENTRETIEN POUR LE CUIR ET L'APPARENCE DU CHEVAL

**Griffith**

SUPPORT DE SELLE ET DE BRIDE  
SERVICE DE RÉPARATION DE BRIDE,  
HARNAIS, LICOU, SELLE, COUVERTURE

**ÉQUIPEMENT PROGRÈS INC.**  
325, rue Lavoie, Vanier,  
G1M 1B4  
(voisin de Massicotte piscine Citadelle) **687-2151**

Heures d'ouverture:  
lundi au vendredi  
de 8h à 5h

**CENTRE DU VERRE DE CONTACT SAINTE-FOY enr.**

**VERRES de CONTACT**  
médecins spécialistes

**653-6658**

**VENTE FIN DE SAISON**

**ENSEMBLE DE PATIO**

**FILIBERT**

**TRICONFORT**

RAMPES de balcon et CLÔTURES  
Noracel en résine de synthèse (PCV). Garantie de 15 ans

RABAIS jusqu'à **40%**

Plus de 30 modèles de patio en montre dans les marques les plus réputées. Pour toutes les bourses à des prix de fin de saison

**Veranda**

VASTE CHOIX DE Balançoires, causeuses, fauteuils, sans entretien et avec un confort incroyable!

Profitez-en tôt pour un meilleur choix

**PATIO RAMA**

Spéciaux en vigueur jusqu'à écoulement des stock

747, Trans-Canada Saint-David, cité de Lévis Québec **833-3614**

**UNE EXPLOSION DE GOÛT.**

Le nouveau Schnapps aux Pêches Hiram Walker réussit l'accord parfait entre la saveur délicate de la pêche et le goût typique du Schnapps.

Ajoutez-y quelques glaçons et du jus d'orange pour obtenir une boisson hors de l'ordinaire.

Goûtez le nouveau Schnapps aux Pêches Hiram Walker... Vous serez renversé!

**HIRAM WALKER**  
**Peach Schnapps**  
**aux Pêches**  
**Liqueur**

**4 • 5 • 6 AOÛT**

**pourquoi?**

• ILY A 22 COULEURS DE T-SHIRT DU FAMEUX HANES INTERNATIONAL •  
ACHETEZ-EN 2 OU 6 OU 12, RÉGROUPEZ-VOUS •••

**BASIC RÉG. 12\$**  
2 pour 18\$ 12 pour 72\$  
6 pour 48\$ 24 pour 114\$

**BEEFY-T RÉG. 18\$**  
2 pour 24\$ 12 pour 90\$  
6 pour 60\$ 24 pour 144\$

**Hanes**

EN EXCLUSIVITÉ AUX BOUTIQUES S'UNANTES EN QUANTITÉS LIMITÉES.

- BOUTIQUE PERFORMANCE, Place de la Cité, Ste-Foy - 656-0807
- Club Vintage Charlesbourg - 627-2672
- SPORT SELECT, Place Belle Cour, Ste-Foy - 653-1683
- CLUB ONIGA, 25, rue d'Auteuil, Québec - 694-9098
- ONIGA, Plaza Laval # 29 B, Ste-Foy - 654-1124
- BOUTIQUE LA COURSE À PIED, 141, chemin Ste-Foy Québec - 522-2221

# Le Canada dépensera \$1 million pour contrer la censure de Pretoria

♦TORONTO (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a fait savoir hier que le Canada dépensera \$1 million au cours de la prochaine année pour combattre la censure et la propagande de Pretoria à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique du Sud.

Le Plan canadien d'action, comme on a décidé de l'appeler, contribuera au fonds d'assistance judiciaire des journalistes de l'Afrique du Sud et fournira de l'argent à l'ambassade canadienne, afin de promouvoir des émissions d'affaires publiques destinées aux Sud-Africains.

Le Canada va également établir une bourse de journalisme dans une

université de l'Afrique du Sud et va contribuer financièrement à un Prix de journalisme du Commonwealth, qui sera offert à un journaliste sud-africain pour « avoir conservé des normes indépendantes en face de la censure et de la propagande du gouvernement ».

L'annonce de la création du Plan canadien d'action a coïncidé avec la fin de la réunion de deux jours, à Toronto, du comité des ministres des Affaires extérieures du Commonwealth.

### Programmes unifiés

Dans son communiqué final, le comité a signalé que les pays du Commonwealth « doivent réaliser le fait que les reportages au sujet de la réalité en Afrique du Sud et du système d'apartheid sont déformés par la censure de la presse et les restrictions imposées aux médias ».

Plusieurs ministres ont fait savoir que, à l'instar du Canada, leur pays va établir un plan d'action contre la censure et la propagande de l'Afrique du Sud.

Le secrétaire général du Commonwealth, Sir Shridath Ramphal, a été chargé par le comité de former un groupe de travail pour unifier les programmes de tous les pays sur la

question.

Le Canada a déjà étudié la possibilité, en plus du plan qu'il a adopté, d'expédier des journaux internationaux en Afrique du Sud, de diffuser des émissions radiophoniques non censurées vers ce pays et de développer de nouvelles sources de nouvelles à l'intérieur de l'Afrique du Sud.

### Le sport

Ce sont les athlètes professionnels, non les amateurs, qui seront visés par le plan du gouvernement canadien visant à couper les liens sportifs avec l'Afrique du Sud, a déclaré, hier, un porte-parole fédéral.

Les lignes directrices du plan, qui seront arrêtées à la fin du mois, viendront renforcer les règles établies en 1978 interdisant aux athlètes amateurs de se mesurer aux athlètes d'Afrique du Sud, a ajouté le porte-parole, John Scott.



Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Joe Clark, a pris part, hier, à Toronto, à la cérémonie de la chandelle de l'espoir. Les citoyens ont fait brûler des bougies pour montrer leur appui à la population sud-africaine.

## CORPORATION DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE, I.O.

### APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT DES RUES

SAISONS 1988 — 1989 — 1990 — 1991 — 1992 — 1993

Des soumissions seront reçues par la Corporation du Village de Sainte-Pétronille pour l'exécution de travaux de déneigement dans les rues de la municipalité. Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles au bureau du secrétaire-trésorier au 3, rue de l'Église, les mardi et jeudi de 19:00 à 21:00 heures, moyennant un dépôt de 20\$ non remboursable.

Les soumissions devront être accompagnées des documents suivants:

1. Chèque visé de 10% du montant de la soumission pour l'année 1988-89;
2. Autorisation de signer au nom de la compagnie, s'il y a lieu;
3. Lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue s'engageant à fournir les documents suivants lors de la signature du contrat:
  - A — garantie d'exécution de 50% du prix de la soumission.
  - B — garantie de paiement de la main-d'œuvre et de la machinerie de 50% du prix de la soumission.

Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité au 3, rue de l'Église, Ste-Pétronille, Cité de Montmorency, jusqu'à mardi, le 6 septembre 1988, à 19:30 heures. Elles seront ouvertes en la salle du Conseil au cours de la séance du Conseil qui se tiendra à 20:00 heures.

La Corporation du Village de Sainte-Pétronille se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ à Village de Ste-Pétronille, ce 4e jour d'août mil neuf cent quatre-vingt-huit.

Gaston Level  
Secrétaire-trésorier

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
Travaux dans la ville de Rimouski  
Comité de Rimouski  
Appel d'offres no: 199-3-01-41-10

**Partie "A" — Travaux d'assainissement**  
Fourniture et pose de conduites de refoulement, d'aqueduc, d'égouts domestiques, unitaires et pluviaux (125 à 1 800mm) et divers travaux connexes.

**Partie "B" — Travaux municipaux**  
Fourniture et pose de conduites d'aqueduc (150 à 250mm), réfection de voirie et divers travaux connexes.

**DOCUMENTS DISPONIBLES:** SQAÉ, Service gestion des contrats, 475, rue St-Amable, bureau 150, Québec G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

**PRIX:** 75,000\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

**LIEUX DE CONSULTATION:** Hôtel de ville de Rimouski; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Bas-Saint-Laurent; Société à Montréal et à Québec.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS:** Hôtel de ville de Rimouski; a/s M. Jean Matte, ing. Directeur génie travaux publics, 205, avenue de la Cathédrale, C.P. 710, Rimouski (Québec) G5L 7C7. Le mardi 23 août 1988 à 9h00.

**GARANTIES DE SOUMISSION: MONTANTS:**  
299 000,00\$ ..... Partie "A" — Travaux d'assainissement  
16 000,00\$ ..... Partie "B" — Travaux municipaux

**FORME:** Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

**RENSEIGNEMENTS:** M. Guy Laperle. Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la ville de Rimouski ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

René Chouinard, ing.  
Directeur, gestion des contrats

**ville de SAINTE-FOY**

### AVIS PUBLIC

#### AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1401

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET À TOUS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-FOY EN DATE DU 1er AOÛT 1988.

AVIS est par les présentes donné que le Conseil a adopté, le 1er août 1988, le règlement numéro 2956 modifiant l'article 6.2.3. du règlement de zonage #1401 dans le but de permettre l'agrandissement des constructions dérogatoires en autant qu'elles respectent l'ensemble des dispositions de ce règlement.

Les personnes ci-dessus visées peuvent demander que le règlement numéro 2956 fasse l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyés de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin, de neuf heures à dix-neuf heures, les 10 et 11 août 1988, au bureau du soussigné situé à l'Édifice Place-de-Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy, selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9:00 heures à 16:30 heures.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 2956 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 1021. À défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habilitées à voter.

Le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 11 août 1988, à 19:00 heures, dans la salle du conseil de l'Édifice Place-de-Ville, 1000, route de l'Église, Sainte-Foy.

Fait à Sainte-Foy, le 2 août 1988.

Le greffier-adjoint de la Ville  
Me Serge Giasson

### Appel d'offres

Société canadienne d'hypothèques et de logement Canada Mortgage and Housing Corporation Société d'habitation du Québec

**PROJET No: 02753 (006):** LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC demande des soumissions pour les travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant quarante (40) logements dans la municipalité de Terrebonne, circonscription électorale de Terrebonne selon un contrat à forfait et comportant: 1 bâtiment de 3 étages à ossature de bois, sans sous-sol ni ascenseur, comprenant 20 logements et 1 bâtiment de 2 étages à ossature de bois sans sous-sol ni ascenseur, comprenant 20 logements. La durée maximale des travaux sera de trente-cinq (35) semaines.

**CONDITION:** Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant la licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c. Q-1).

**INFORMATION:** Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet à compter du 08 08 04 au bureau de: La Société d'habitation du Québec, 3, Complexe Desjardins, Tour du Nord, 25e étage, Montréal, Qc H3B 1E3, a/s de Mme Monique Thériault, tél: 873-4004, contre un dépôt non remboursable de trente dollars (30,00\$), sous forme de chèque visé ou mandat poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Heures d'ouverture du bureau: 8h30 à 16h30 (fermé de 12h00 à 13h00).

**GARANTIE DE SOUMISSION:** Sous forme de cautionnement au montant de cent soixante mille dollars (160 000,00\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de quatre vingt mille dollars (80 000,00\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

**CLÔTURE DES SOUMISSIONS:** à quatorze (14) heures (heure locale en vigueur), le JEUDI, 25 août 1988, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Montréal de la Direction générale du bâtiment, sis au 3, Complexe Desjardins, Tour du Nord, 25e étage, Montréal, Qc, où se tiendra l'Assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

**CONSULTATION DES DOCUMENTS:**  
— Association de la construction de la région de Montréal.  
— Association régionale de l'APCHQ.  
— Société d'habitation du Québec

**N.B.:** Les formulaires fournis par la Société seront obligatoirement utilisés.

**AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:** Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le mardi, 23 août 1988 à midi (12:00) heures, et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt.

Le Secrétaire de la Société d'habitation du Québec  
Me Jean-Luc LESAGE, avocat

Canada Québec

**ville de SAINTE-FOY**

### AVIS PUBLIC

#### AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 190

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET À TOUS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS DANS LES ZONES A-207, CB-208, RA/A-202, PB-206, CB-207 et RX-5 CONTIGÜES AUX ZONES E-201 ET RA/B-223 EN DATE DU 1er AOÛT 1988.

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil a adopté, le 1er août 1988, le règlement numéro 2950 amendement l'article 4.3. du règlement de zonage #190 dans le but: 1) de créer une nouvelle zone publique PA-208 à même une partie de la zone expansion E-201; 2) d'agrandir la zone résidentielle RA/B-223 à même une partie de la zone expansion E-201.

Les zones E-201, RAB-223 et PA-208 sont délimitées comme suit: au nord, par la rue de l'Hétrière, le boulevard Charest, la rue Blaise-Pascal, les lots A.L. 551, 553, 555, 543, 541-11, 540-36, 540 et 537; à l'est, par la rivière Cap-Rouge, par la limite de la ville de Cap-Rouge; au sud, par la limite de la ville de Cap-Rouge; à l'ouest, par la limite de la ville de Cap-Rouge, par le chemin de fer du Canadien National et par les lots A.L. 540-41, 540-73, 540-50, 540-80, 541-15, 541-17, 541-18, 541-19, 963 et 560; et selon les plans ci-après:

Les personnes ci-dessus visées, s'il s'agit de personnes physiques majeures et citoyens canadiens au 1er août 1988, sont habilités à voter sur le règlement 2950 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue à l'article 536 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (c. 57, L.Q.) que ledit règlement numéro 2950 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les 5 jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë aux zones E-201 et RA/B-223 par la majorité des personnes habiles à voter de ces zones contiguës lorsqu'elles sont moins de 24, et de 12 lorsqu'elles sont 24 ou plus, ces requêtes pouvant être déposées les 5, 8, 9, 10 et 11 août 1988.

Fait à Sainte-Foy, ce 2 août 1988.

Le greffier-adjoint de la Ville  
Me Serge Giasson

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362  
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30 Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
Travaux dans la ville de Tracy  
Comité de Richelieu  
Appel d'offres no: 247-3-01-41-13

**Partie "A" — Travaux d'assainissement**  
Fourniture et pose de sept (7) postes de pompage, de conduites gravitaires et de refoulement (150 à 1 200mm), réfection de rues ainsi que divers travaux connexes.

**Partie "B" — Travaux municipaux**  
Fourniture et pose de conduites (150mm), colmatage par injection de conduites ainsi que divers travaux connexes.

**DOCUMENTS DISPONIBLES:** SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

**PRIX:** 75,000\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

**LIEUX DE CONSULTATION:** Hôtel de ville de Tracy; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction de Lanaudière; Société à Montréal.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS:** Hôtel de ville de Tracy; a/s Monsieur Louis Cardin, ing., Directeur des services techniques, 3025, boulevard de la Mairie, Tracy (Québec) J3R 1C2. Le jeudi, 25 août 1988 à 13h00.

**GARANTIES DE SOUMISSION: MONTANTS:**  
164 000,00\$ ..... Partie "A" — Travaux d'assainissement  
3 000,00\$ ..... Partie "B" — Travaux municipaux

**FORME:** Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

**RENSEIGNEMENTS:** M. Pierre Beaugard. Tél.: (514) 397-0416.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la ville de Tracy ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

René Chouinard, ing.  
Directeur, gestion des contrats

**ville de SAINTE-FOY**

### AVIS PUBLIC

#### AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1401

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET À TOUS LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS DANS LES ZONES PB-15, IA-4, IA-7 et IA-1 CONTIGÜES AUX ZONES IA-2 et IB-3 EN DATE DU 1er AOÛT 1988.

AVIS est par les présentes donné que le Conseil a adopté, le 1er août 1988, le règlement numéro 2955 amendement l'article 1.5.3. du règlement de zonage #1401 dans le but: 1) de créer une nouvelle zone publique PB-17 à même une partie de la zone industrielle IA-2; 2) d'agrandir la zone industrielle IB-3 à même la totalité du résidu de la zone industrielle IA-2.

Les zones PB-17, IA-2 et IB-3 sont délimitées comme suit: au nord, par les limites de la ville de Québec; à l'est, par l'axe de l'autoroute Henri-IV; au sud, par l'axe de l'autoroute Charest; à l'ouest, par l'axe de la ligne d'électricité d'Hydro-Québec; et selon le plan ci-après:

Les personnes ci-dessus visées, s'il s'agit de personnes physiques majeures et citoyens canadiens au 1er août 1988, sont habiles à voter sur le règlement 2955 et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue à l'article 536 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (c. 57, L.Q.) que ledit règlement numéro 2955 fasse l'objet d'un scrutin secret, moyennant la présentation au soussigné, dans les 5 jours suivant la publication du présent avis, d'une requête signée, pour chaque zone contiguë aux zones IA-2 et IB-3 par la majorité des personnes habiles à voter de ces zones contiguës lorsqu'elles sont moins de 24, et de 12 lorsqu'elles sont 24 ou plus, ces requêtes pouvant être déposées les 5, 8, 9, 10 et 11 août 1988.

Fait à Sainte-Foy, le 2 août 1988.

Le greffier-adjoint de la Ville  
Me Serge Giasson

# Cascades pollue une 2e fois la rivière aux Sables

♦ JONQUIÈRE (PC) — Près d'une centaine de gallons de liquide noir provenant des réservoirs de l'usine Cascades, à Jonquière, se sont à nouveau déversés dans les eaux de la rivière aux Sables, hier matin.

Selon M. Roland Tremblay, chef du service industriel au ministère de l'Environnement du Québec, une baisse de pression dans les bouilloires serait à l'origine de ce début de déversement.

« Lorsque la pression n'est plus suffisante, le liquide ne monte plus d'un réservoir à l'autre et se vide par les égouts, explique-t-il. Toutefois, la compagnie a installé des conductivimètres dans les égouts, qui ont sonné l'alarme dès que la charge est devenue plus élevée. Les employés ont pu arrêter les machines plus rapidement. »

Il s'agit du second incident du genre à survenir en dix jours. Le 25 juillet dernier, plus de 9,000 gallons de liquide noir avaient été déversés accidentellement dans la rivière aux

## Bell: manif à Sherbrooke

♦ SHERBROOKE (PC) — Près d'un millier de manifestants ont défilé, hier après-midi et en début de soirée, à Sherbrooke, afin de dénoncer Bell Canada à qui on reproche un refus de retourner à la table des négociations.

Ces gens, pour la plupart des grévistes membres des différents locaux québécois du Syndicat des travailleurs et des travailleuses en communication et en électricité du Canada (STCC-FTQ), auxquels se joignaient des membres de divers syndicats FTQ de la région, se sont d'abord réunis à compter de 14h30, dans la rue King ouest où sont logés les principaux bureaux de la compagnie de téléphone.

Rappelons que le premier congédiement à survenir depuis le début du conflit a été effectué à Sherbrooke. À la mi-juillet, un technicien en grève a reçu un avis de congédiement pour un geste posé au début du mois. La compagnie lui reproche d'avoir posé des rivets à la porte principale de l'édifice du 400 King ouest, empêchant ainsi son ouverture. ●

Sables à la suite d'un bris de pompes. Il semble que les travailleurs étaient absents ce matin-là lorsque les conductivimètres ont déclenché l'alarme.

Hier après-midi, M. Marcel Lasanière, surintendant au contrôle technique chez Cascades, ne pouvait encore préciser la cause exacte de cette baisse de pression. Il ne s'agit cependant pas cette fois d'un bris de pompes. M. Lasanière a également indiqué qu'une vérification avait eu lieu le jour précédent ce nouveau déversement.

D'autre part, le ministère de l'Environnement du Québec a l'intention de demander aux dirigeants de l'usine Cascades d'installer des appareils à proximité des égouts qui permettraient d'analyser et de mesurer adéquatement le degré de contamination et le choc environnemental que provoquent ces déversements.

Trois autres accidents du même genre avaient eu lieu en mars et en avril, avant que celui de juillet, plus important, ne survienne. ●



Louis LACROIX

## Les Teamsters chassent le sénateur Ed Lawson

♦ VANCOUVER (PC) — Le leader syndical québécois Louis Lacroix a été nommé directeur de la branche canadienne des Teamsters, hier, par le nouveau président du puissant syndicat international, M. William McCarthy.

M. Lacroix, âgé de 48 ans, a longtemps été président de la section locale 1999 des Teamsters et au moment de sa nomination, il était directeur de la région est de la Conférence canadienne.

Il succède au sénateur indé-

pendant Ed Lawson, qui a été congédié, mardi, de son poste après 12 ans passés à la tête des 200,000 membres de la Conférence canadienne des Teamsters.

Indigné, le sénateur Lawson a soutenu, hier, au cours d'une entrevue télévisée qu'il était victime de machinations politiques et a attribué son congédiement à l'élection, il y a deux semaines, du nouveau président McCarthy, en remplacement de Jackie Presser, décédé le mois précédent. ●



## LE NOUVEAU PROGRAMME DE LOCATION-BAIL. MERCEDES-BENZ PEUT TRANSFORMER CE RÊVE DE POSSÉDER UN SEDAN DE CLASSE S EN RÉALITÉ.

Admirés au Canada et à travers le monde comme peut-être les sedans les plus magnifiquement complets, les Mercedes de la Classe S associent de façon égale performances et confort.

Des automobiles aux normes aussi élevées ne sont évidemment pas à la portée de tout le monde. Mais, grâce à notre nouveau programme de location-bail—que proposent Crédit Mercedes-Benz du Canada Inc. et votre concessionnaire Mercedes-Benz—un de ces sedans de Classe S pourrait très bien faire partie de votre vie.

En effet, les Sedans 300SE et 300SEL vous sont désormais proposés à des tarifs de location mensuels beaucoup plus attrayants qu'auparavant, et avec des termes tenant compte de vos préférences et de vos besoins particuliers.

Notez aussi que ce programme vous donne droit aux privilèges et au service de première classe dont bénéficie tout propriétaire de Mercedes-Benz.

Avantages qui ne vous sont offerts par aucune autre source de location-bail.

Ce programme s'applique aux 300SE et 300SEL mentionnées ci-dessus, ainsi qu'à cinq autres modèles de Mercedes-Benz neuves. Mais il n'est offert que pendant un temps limité et uniquement par l'intermédiaire d'un concessionnaire Mercedes-Benz.

Venez vite nous voir si vous voulez transformer vos rêves en réalité.



Construites comme aucune autre voiture au monde

VOYEZ UN CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

Une note de nouveauté pour mieux vous servir...  
**NOTRE SALLE DE MONTRE MAINTENANT AGRANDIE**  
vous propose un plus grand choix.

Des pianos pour tous les talents... du pianiste en herbe au virtuose.



**KAWAI**

RABAIS jusqu'à

**1 000\$** et plus sur pianos droits et jusqu'à

**5 000\$** sur pianos à queue (sur le prix suggéré par le manufacturier).

**À LIQUIDER**  
Quelques  
**PIANOS**

ayant de légères imperfections dans la finition.

À partir de

**2 450\$**

**MUSIQUE & BEAUDOIN**

17, rue Desjardins, Lévis

833-2141

- Plan mise de côté
- Plan de location avec option d'achat
- Livraison gratuite partout au Québec
- Techniciens compétents à votre service
- Cours de piano et d'orgue
- Pianiste-conseiller à votre disposition



LUNETTERIE  
**NEW LOOK**

**NOUVEAU**

Deux paires de lunettes pour le prix d'une.

Pourquoi pas?



La deuxième paire est gratuite, qu'elle soit pour vous... ou pour votre meilleur ami...

PLACE FLEUR DE LYS PORTE #7 • 529-2141

PLACE DE LA CITÉ • 2635 HOCHELAGA • 654-1492

8977 1006 & 1007

# NE PAYEZ QUE LE 12 JANVIER 1989

## SANS AUCUNS FRAIS\* AUCUN INTÉRÊT

\* Ne payez que la taxe de vente. Sujet à l'approbation du crédit.

SUR TOUS NOS  
MAGNÉTOSCOPES  
CHAÎNES STÉRÉO  
TÉLÉVISEURS  
LAVE-VAISSELLE  
MICRO-ONDES



### Le four à micro-ondes **Quasar** le plus complet sur le marché!

COURS DE CUISSON GRATUIT!

**TOUTES FONCTIONS!!!**

- \* Décongélation Easy-Matic au poids
- \* Cuisson Easy-Matic avec ou sans sonde thermométrique
- \* Cuisson Easy-Matic d'aliments surgelés
- \* Fonction de cuisson au goût
- \* Réchauffage Easy-Matic

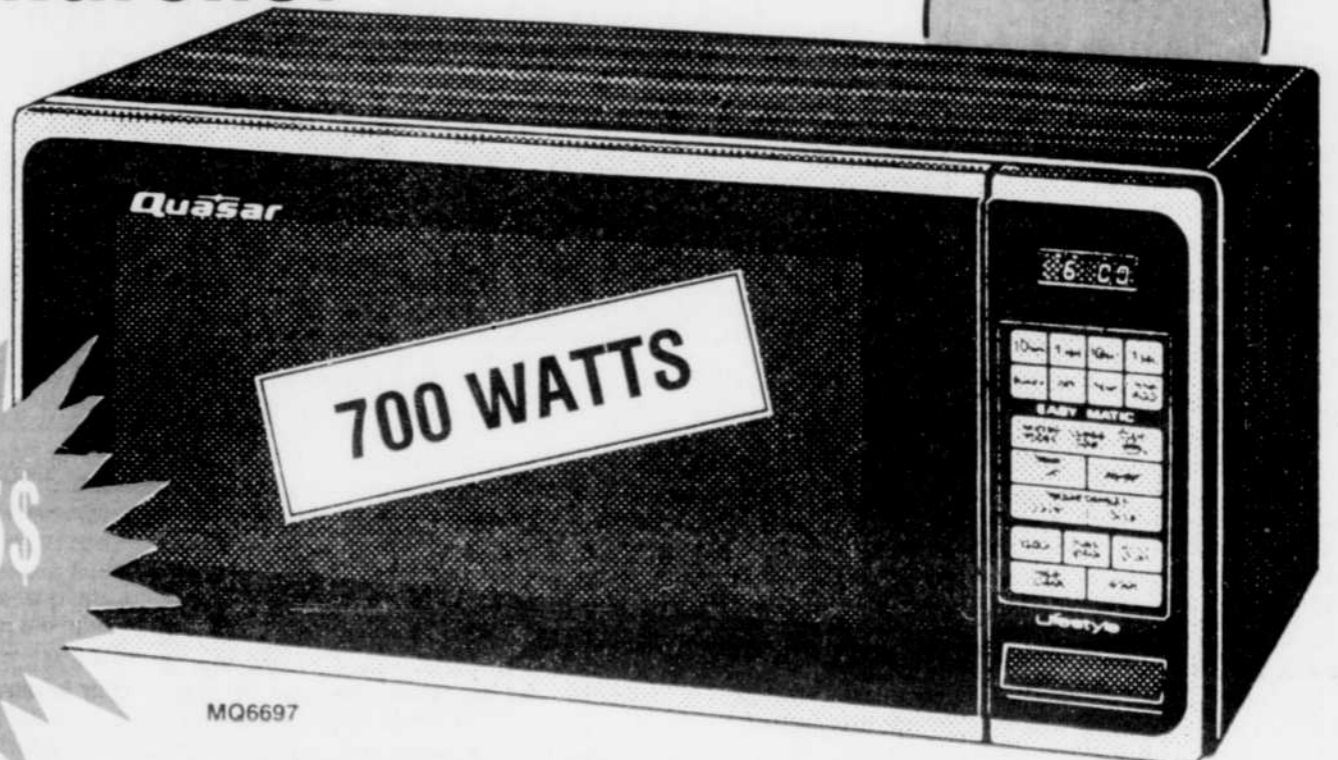
**AUTRES PARTICULARITÉS!**

- \* Cavité de 25.5 l (0.9 pi³)
- \* Cinq niveaux d'intensité, de 70 à 700 W
- \* Décongélation cyclique
- \* Maintien de la température
- \* Mise en marche différée
- \* Minuterie et fonction d'attente
- \* Triple mémoire

**SUPER SPÉCIAL TANGUAY**

**GARANTIE 5 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE**

399<sup>95</sup>\$



### Quasar

TT6254CE



**Moniteur 21 pouces**

- \* Câble compatible à 119 canaux
- \* Affichage à l'écran
- \* Entrée audio/vidéo

**GARANTIE 3 ANS 100% PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE**

### Quasar



**CAMÉRA MV51-AC**

"Mallette de transport incluse"

- \* FORMAT VHS-C
- \* Mise au point automatique
- \* Sensibilité 7 lux
- \* Obturateur à pose ultra-brève (1/1000 et 1/500)
- \* Zoom 6 fois
- \* Balancement automatique des couleurs

**GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE**

### Quasar



**VIDÉO**

- \* Bloc magnétique à 4 têtes
- \* Ralenti ultra-fin à vitesse variable, exempt de bruit
- \* Effets spéciaux numériques
- \* Minuterie programmable; 8 émissions/21 jours
- \* Télécommande intégrée, par composition, à 57 fonctions

Nettoyage des têtes gratuit la première année

**GARANTIE 1 AN 100% PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE, SERVICE À DOMICILE**

## Les spécialistes de l'Électronique!

**15 Électroniciens pour un service professionnel à domicile**

**LÉVIS**  
Place Tanguay  
833-4511

**BEAUPORT**  
535, boul. Sainte-Anne  
667-6282

**CARREFOUR LES SAULES**  
5150, boul. de l'Ornière  
871-4411



ADMINISTRATION ET SERVICE: 872-2242

LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE